

COUR D'ALGER

Le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa reporté au 28 juillet

P3

FEUX DE FORÊTS À KHENCHELA

Les incendies seraient d'origine criminelle

P3

RÉGIONS CENTRE-NORD ET ES

Baisse des températures à partir d'aujourd'hui

P2

TEBOUNNE NOMME LES MEMBRES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Retour remarquable de Lamamra et départ de Zeghmami

P3



Sport

FOOT / LIGUE 1 (30E JOURNÉE)

Le leader à l'épreuve de son dauphin

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

585 nouveaux cas, 409 guérisons et 11 décès

P24

BALADE À ALGER

La ville qui cache tant de trésors

P4-5



En Vrac

Le sale air du rappeur

Par Madjid Khelassi

Un chanteur de rue ou « street-songer », comme ont dit chez les anglo-saxons, embarqué par la police pour le motif de mendicité professionnelle et d'occupation illégale de la voie publique...ou quand la musique chez nous tourne au sale air du...rappeur menotté !

ce musicien des rues, (il en existe dans toutes les capitales du monde,) en perturbant la chronologie de nos existences routinières par quelques notes et quelques airs, se retrouve délinquant culturel et mendiant haut de gamme alors qu'il est juste un guitariste « aux 2 gammes » : chanteur et musicien indésirable. Ah le chanteur de rue, quel bonheur dans ses mots et quel entrain dans ses notes...c'est une voix des confins appelant à l'amour à l'orée du réel. Silence, ont dit les policiers ! Les intermittents du cœur ne veulent pas des intermittents du spectacle fut-il dans une rue qui s'y prête.

Avant hier, dans une artère célèbre de la capitale, rue Didouche in situ, un enfant de chœur, sous le débauché troubadour, s'essayant à prodiguer un bonheur portatif à des populaces égarées, a été invité à visiter le panier à salade des experts en gestion démocratique des foules.

Le toucher intime des doigts sur une guitare, devient le mobile du flagrant délire d'une autorité, d'un système qui a toujours confondu entre l'art et l'ar...bitraire, l'art et la manière, l'art et la matière.

Les « parkingueurs » peuvent squatter à loisir des quartiers entiers...cela est permis, voire encouragé. Les ambulants peuvent écouler leurs fruits au milieu des détritiques, c'est toléré et procède de la paix sociale. Mais un musicien s'essayant à rendre moins pénible la traversée des rues d'Alger...Non et niet.

Dans les rues d'Alger, comme dans toutes les villes d'Algérie, cela fait longtemps que la balade des gens heureux tourne à la déprime sur trottoir triste.

« Je suis le vagabond, le marchand de bonheur, je n'ai que des chansons... », chantait-on jadis...L'air tourne au récital chez les sourds.

RÉGIONS CENTRE-NORD ET ES

Baisse des températures dans t à partir d'aujourd'hui

Les régions côtières et centre Est du pays devront connaître dès demain jeudi une baisse des températures causée par un léger changement des masses d'air, ses les prévisions de l'Office national de la météorologie (ONM).

Les services de la météorologie prévoient "une baisse légère" des températures maximales, notamment dans les régions Est du pays en atteignant 28, de même pour les régions de l'intérieur du pays où le mercure oscillera entre 34 et 35C, au niveau des wilayas de M'sila, Batna et Oum El Bouaghi, et 28C uniquement à Guelma, a précisé à l'APS la chargée de communication de l'Office national de la météorologie (ONM), Houaria Benrekta.

Il fera également moins chaud dans certaines régions du Centre, à savoir Alger et Boumerdes, où la température atteindra 28C, avec un taux d'humidité élevé, selon la même responsable qui a fait observer qu'"aucune température record n'a été enregistrée, à ce jour, dans le Nord".

S'agissant des régions du Sud, Mme Benrekta a indiqué que les masses d'air chaudes restent à l'origine de la hausse des températures, précisant que le mercure dans les wilayas d'Adrar, Timimoune, In Salah, Ouargla et Bordj Badji Mokhtar devrait atteindre 49C à l'ombre.

Selon Mme. Benrakta, les régions du nord connaîtront, à partir de vendredi à dimanche, "un taux élevé d'humidité avec un ciel relativement nuageux, outre des orages isolés en intermittence sur les régions intérieures, les altitudes et les Aurès.

Le climat demeura "relativement chaud" au niveau des régions intérieures ouest et du centre où les températures oscilleront entre 36C et 42C et entre 28C et 34C à l'ombre dans les régions côtières, a poursuivi Mme. Benrakta.

Concernant les prévisions climatiques pour les régions sud durant la même période, la responsable a indiqué que le ciel sera dégagé en général avec développement de quelques cellules orageuses isolées dans l'extrême sud, soulignant la chaleur qui marquera les oasis, le Sahara et l'extrême sud avec une températures avoisinant les 48C et oscillant entre 34C et 38C à El Hoggar et Tassili.

"Les régions côtières n'ont pas encore atteint les 40C à l'ombre soit le deuxième degré d'alerte", a-t-elle fait savoir, ajoutant qu'une température de 50C a été enregistrée à Ouargla, 49C à Adrar et Aïn Salah et 48C à Tindouf.

En juillet 2018, les régions sud ont connu 18 jours de canicule, a rappelé Mme. Benrakta, ajoutant qu'une température de 51.3C à l'ombre avait été enregistrée à Ouargla.

R.N

MALAISES SUR UNE PLAGE DE TÉNÈS

Le chlore désinfectant à l'origine de l'intoxication

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a révélé que les analyses menées sur des prélèvements d'échantillons d'eau de mer d'une plage de la commune de Ténès (wilaya de Chlef) suite à l'intoxication et aux malaises ressentis par des estivants ont prouvé sa concentration en chlore désinfectant, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

"Sur la base des résultats des enquêtes biologiques menées suite aux cas d'intoxication enregistrés sur une plage de la commune de Ténès, relevant territorialement de la wilaya de Chlef, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'opinion publique que les résultats des analyses menées sur des prélèvements d'échantillons d'eau de mer de cette plage ont prouvé sa concentration en chlore désinfectant, due à l'utilisation intensive de cette substance par les services de la commune dans le cadre du traitement des eaux de Oued Boufoussoussa qui déverse dans la mer, dans le cadre de l'entretien de l'environnement et de la prévention contre les maladies à transmission hydrique". Le ministère a rappelé que toutes les victimes se sont rétablies, soulignant que les autorités locales ont pris toutes les mesures préventives pour s'assurer de la salubrité des eaux et garantir la sécurité des estivants, avant l'ouverture imminente de la plage, ajoute-t-on de même source. Dimanche dernier, 193 estivants ont été victimes de malaises sur une plage de Ténès présentant entre autres symptômes une forte



toux, une rougeur des yeux et des difficultés respiratoires, ce qui a nécessité leur évacuation à l'hôpital. Le responsable de la prévention à la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP) de

la wilaya de Chlef, a affirmé que toutes les victimes ont quitté l'hôpital à l'exception de 7 qui ont passé la nuit et sont rentrés chez eux lundi matin après avoir reçu les soins nécessaires.

R.N

BARRAGES

Campagne de dévasement de 38 millions de m3 en cours

Une vaste campagne de dévasement des barrages est en cours d'exécution au niveau national visant à extraire une quantité totale de 38 millions de m3 de vase, ont indiqué mercredi les services de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Au total, ils sont 9 barrages concernés par cette opération inscrite dans le cadre de la quatrième campagne nationale de dévasement prévue sur la période 2019-2024, ont précisé les services de l'ANBT dans un rapport portant sur l'évolution de la bathymétrie et qualification de la vase entreposées dans les retenues et dont l'APS a obtenu une copie. L'opération concerne les barrages de Fergoug et Bouhanifia (Mascara), Foug El Gueiss (Khenchela), K'Sob (M'sila), Zarderzas (Skikda), Djorf Torba (Béchar), Merdja Sidi Abed (Relizane), El Hamiz (Boumerdes) et le barrage Ghrib (Ain Defla).

Ces opérations de dévasement permettront d'extraire une quantité totale de 38 millions

de m3 de vase, a ajouté l'ANBT. Selon le rapport de l'agence, le volume perdu par ensablement des barrages est estimé en 2020 à 1279,26 millions de m3 soit 16,4 % de la capacité totale initiale de stockage qui est de l'ordre de 7754,83 millions de M3. Les services de l'ANBT ont relevé également que l'ensemble des barrages à ensablement avancé ont déjà à leur actif plus de 50 années de services et se situent dans des zones ouvertes qui ne sont pas boisées à l'instar du barrage de M'sila. S'agissant des raisons de ce phénomène, l'ANBT a souligné que l'ensablement des barrages est dû principalement aux changements climatiques caractérisés par la survenance de facteurs extrêmes, notamment des températures élevées et des intempéries intenses qui provoquent l'érosion des sols.

Cet ensablement, selon des estimations prévisionnelles de l'agence, atteindrait, en 2025, un volume de 1400 millions m3 pour les seuls barrages existants, soit 18,05 % de la capacité globale d'emmagasinement d'eau.

Le dévasement mécanique : plus couteux et risqué

L'ANBT qui gère actuellement 80 grands barrages au niveau national a mené quatre campagnes de dévasement depuis 1962 qui ont permis d'acquies une longue expérience en matière de dragage et de faire face aux difficultés rencontrées dans la mise en dépôt de la vase et de sa récupération. Lors de la troisième campagne de dévasement (réalisée durant la période de 2012-2018), l'opération a permis de récupérer 16,1 millions M3 de capacité de stockage de trois barrages (Bouhanifia, Foug El Gherza et K'Sob). Parallèlement à cette campagne, l'ANBT a initié depuis janvier 2021 une opération de reboisement de plus de 300.000 arbres autour des versants immédiats des bassins en vue d'éviter l'érosion des sols, qui est à même d'entraîner le phénomène d'ensablement. S'agissant des moyens et des équipements de dragage, les services de l'agence font appel à des entreprises publiques et privées ainsi qu'à son propre matériel acquis pour cette mission. Toutefois, l'agence a relevé que

cette opération est "très couteuse" et nécessite une drague suceuse ayant des capacités d'aspiration allant de 2000 m3/heure à 4500m3/h qui doit être associée à un bateau de servitude assurant le ravitaillement en gasoil et autres. Le dragage nécessite également la mobilisation d'un système de refolement (conduite) identifié selon la nature de la vase, sachant que le coût de la vase à extraire est estimé de 160 à 170 DA par 1 m3.

Quant au dévasement mécanique de barrages asséchés, les services de l'ANBT ont expliqué que cette technique, faisant appel à l'usage de pelles et d'une importante flotte de camions, est "plus couteuse" (avec un prix de 300 à 360 DA/m3) et "risquée" par rapport au dragage classique. L'introduction d'un engin (Pelle ou camion) dans une vase imbibée d'eau provoquera l'enfouissement complet de ce matériel, a averti l'agence tout en soutenant que "le recours à cette technique n'est efficace qu'au niveau des retenues où la vase est complètement asséchée et compacte".

APS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

1.118 détenus ont décroché le BEM 2021

Le nombre de détenus ayant décroché le Brevet d'Enseignement Moyen (BEM-session 2021) s'élève à 1.118 sur un total de 3.496 candidats ayant concouru aux épreuves, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Justice.

Les résultats des examens du BEM spécifiques à la catégorie des détenus pour la session de juin 2021, organisés par l'Office national des examens et concours (ONEC) dans le cadre de la convention

conclue entre les ministères de la Justice et de l'Education nationale qui se sont déroulés au niveau de 46 centres d'examen des établissements pénitentiaires, révèlent que 1.118 détenus ont décroché le BEM sur un total de 3.496 candidats, soit un taux de réussite de 31,98%.

Selon le communiqué, un total de 35.922 détenus poursuivent leurs études dans les différents cycles d'enseignement au titre de l'exercice 2020/2021, dont 28.917 inscrits à l'enseignement à distance, 52 à

l'enseignement supérieur et 6.953 poursuivent des cours d'alphabétisation. Le ministère a estimé que ces résultats "étaient un couronnement des efforts consentis tout au long de l'année par les détenus dans les différents cycles d'enseignement ainsi que les efforts des fonctionnaires relevant de la direction générale de l'administration pénitentiaire et des encadreurs", conclut le communiqué.

R.N

TEBOUNNE NOMME LES MEMBRES DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Retour remarquable de Lamamra et départ de Zeghmati

La présidence de la République a annoncé hier la composition du nouveau gouvernement dirigé le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane.

Le nouveau cabinet est composé par 34 portefeuilles. Une équipe réduite par rapport à la précédente. La première observation est que le premier a gardé pour lui-même le ministère des finances, poste qu'il occupait sous l'autorité de Abdelaziz Djerdad. Sid Ahmed Ghozali avait fait la même chose en 1991. Parmi les nouveautés ou les surprises figurent le retour de Ramtane Lamamra au poste de ministre des Affaires étrangères et de la Communauté algérienne à l'étranger, et le départ de Belkacem Zeghmati du département de la Justice. Le premier remplace Sabri Boukadoum et le second est remplacé par Abdelrachid Tebbi. Deux ministères de souveraineté, dans un contexte national et international bien chargé d'événements et de défis. Le départ du ministre de la justice, Belkacem Zeghmati, ne pourrait pas passer inaperçu, lui qui pris sur lui près de deux années bien chargées d'événements judiciaires. Lamamra, lui, nous habitués à un va et vient, avec des séjours qui ne durent que quelques mois. Parmi les départs, figurent, entre autres, le ministre du tourisme, Boughazi, celui de l'Édu-



cation, Ouajout, la culture, Benouda et le professeur Chams Eddine Chitourn chargé de la transition énergétique. En revanche, 15 ministres sont maintenus parmi lesquels Kamel Beldjoud (Intérieur), Kamel Rezig (Commerce), Abderrahmane Benbouzid (Santé), Lotfi Benbahmed (Industrie pharmaceutique), Ammar Belhimer (Communication), Mo-

hamed Arkab (Énergie et mines). Force est de constater que deux ministres, au moins, ont été maintenus malgré des crises majeures qui ont frappé leurs secteurs : Le premier est le ministre du commerce, Kamel Rezig et sa gestion controversée du secteur. Le deuxième est le ministre de la santé, Abderrahmane Benbouzid, le «gestion-

naire» en chef de la crise sanitaire que traverse l'Algérie et le monde. Si le maintien de ce dernier est un tant soit peu compréhensible compte tenu de l'évolution de la situation pandémique dans le pays par rapport à d'autres pays, surtout en Afrique, le maintien du ministre du commerce est problématique.

Abir Najri

Composition du nouveau gouvernement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé hier les membres du nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a annoncé le porte-parole de la Présidence de la République par intérim, Samir Aggoune. "En application des articles 91, 103, 104 et 105 de la Constitution, et sur proposition du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a désigné, en vertu du décret N 21-281 du 26 Dhou El Qadha 1442 correspondant au 7 juillet 2021, les membres du gouvernement dont les noms suivent : Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre et ministre des Finances Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté algérienne à

l'Étranger Kamel Beldjoud, ministre de l'Intérieur Abderrachid Tebbi, ministre de la Justice Mohamed Arkab : Énergie et Mines Benattou Ziane : Transition Énergétique et Énergies Renouvelables Youcef Leika : Moujahidine Youcef Belmehdi : Affaires religieuses Abdelhakim Belabed : Éducation nationale Abdelbaki Benziane : Enseignement supérieur Yacine Merabi : Formation professionnelle Wafa Chahal : Culture Abderrazak Sebkak : Jeunesse et sports Karim Bibi Triki : Poste et télécoms Kaouther Krikou : Solidarité nationale Ahmed Zeghdar : Industrie Abdelhamid Hamdani : Agriculture Mohamed Tarek Belaribi : Habitat Kamel Rezig : Commerce et promotion des

exportations Ammar Belhimer : Communication Kamel Nasri : Travaux publics Aïssa Bekkai : Transports Karim Hasni : Ressources en eau : Yasmine Hamadi : Tourisme Abderrahmane Benbouzid : Santé Abderrahmane Lahfaïa : Travail, emploi et sécurité sociale Besma Azouar : Relations avec le Parlement Samia Moualifi : Environnement Hicham Sofiane Salouatchi : Pêche Lotfi Benbahmed : Industrie pharmaceutique Nassim Diafat : Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la PME/PMI Yacine Belmahdi : Oualid Ministre délégué chargé de l'économie de la connaissance et startup Yahia Boukhari : Secrétaire général du gouvernement

FEUX DE FORÊTS À KHENCHELA

Les incendies seraient d'origine criminelle

La brigade territoriale de la commune de Tamza de la gendarmerie nationale a procédé mardi soir à l'arrestation de trois individus soupçonnés d'être à l'origine des incendies qui ravagent les forêts de la wilaya de Khenchela. Agés de 47, 43 et 17 ans, les suspects ont été arrêtés non loin des forêts incendiées. Ils seront, selon la même source, présentés devant les juridictions. Ces faits plaident pour une origine criminelle de ces incendies.

DES UNITÉS DE L'ANP EN RENFORT À TAMZA ET CHÉLIA

Des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenues, hier matin, pour l'ouverture des pistes à l'intérieur des forêts de Tamza et Chélia dans la wilaya de Khenchela, afin de faciliter l'opération d'extinction des feux, a-t-on appris auprès de la cellule de crise installée dans la région de Bir Ousfane à Ain Mimoun. Selon la même source, des engins de l'Armée nationale populaire se sont dirigés tôt ce matin vers les régions de Touaguet dans la commune de Tamza et Kamouda dans la commune de Chélia pour ouvrir les chemins forestiers et scinder la forêt en plusieurs parties afin de faciliter l'opération d'extinction des feux menée par les éléments de la conservation des forêts et de la Protection civile. La même source a ajouté que l'ouverture des pistes forestières, assurée par des membres de l'ANP était en cours alors que les flammes se propagent dans les régions d'Issoumer, Ain Arbit Tefeghaline et Touaguet dans la commune de Tamza, Boudarfine à Bouhama et Boukhacha, Tamine et Kamouda dans la commune de Chélia.

Venant en appui aux efforts déployés pour éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans les forêts d'Ain Mimoun et Kamouda, la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts et les récoltes agricoles de la wilaya de Tébéssa a rejoint hier, le centre de commandement de la Direction générale de la Protection civile, sous la supervision du directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Sadek Derouat. Composée de 13 camions anti-incendie de différents types, deux (2) véhicules de transmission, une ambulance ainsi que 51 éléments de la Protection civile, tous grades confondus, la colonne mobile de Tébéssa devra prêter main forte, entre autres, aux colonnes mobiles venues de 8 wilayas, à pied d'œuvre pour circonscrire les flammes.

La même source a affirmé que les opérations de lutte contre les incendies dans les forêts des communes de Tamza, Chélia et Bouhama se poursuivent, mobilisant 612 éléments de la Protection civile de divers grades, 140 agents forestiers, 100 agents de l'Entreprise régionale de génie rural "Aurès", des centaines de citoyens volontaires, ainsi que 140 camions et engins anti-incendie afin de maîtriser la situation et éviter la propagation des flammes vers les forêts voisines.

Les feux qui se sont déclarés, dimanche dernier, dans les forêts d'Ain Mimoun à Tamza avant de s'étendre aux forêts des communes de Chélia et Bouhama, ont détruit environ 1 500 ha de couvert végétal et d'arbres fruitiers appartenant aux agriculteurs de la région sans qu'aucune perte humaine n'ait été enregistrée, a-t-on souligné.

Synthèse : R.N

COUR D'ALGER

Le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa reporté au 28 juillet

La première Chambre correctionnelle de la Cour d'Alger a reporté hier au 28 juillet le procès en appel de l'ancien wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, poursuivi dans une affaire de corruption et condamné à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million Da. Dans la même affaire, l'ancien directeur des Domaines de la wilaya de Tipasa, Ali Bouamirane, a été condamné en première instance à deux (2) ans de prison ferme et à une amende d'un (1)

million de dinars, avec gel de ses comptes financiers et bancaires. L'ancien conservateur foncier de la wilaya de Tipasa, Ismail Korichi, a été, quant à lui, acquitté des griefs retenus contre lui dans cette affaire, tandis que les propriétaires du groupe "Attia Electronics" (les frères Bachir, Hamid Lyes et Souhli) ayant bénéficié d'indus avantages, ont été condamnés à une peine de deux (2) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars avec la confiscation de

leur biens et contrats. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait aussi prononcé la non éligibilité pour une durée de cinq (5) ans des accusés Layadhi et Bouamirane, lesquels ont été condamnés à verser 100.000 Da à titre de dédommagement pour les pertes infligées au Trésor public. Les accusés ont été poursuivis pour octroi d'indus avantages en violation de la législation et de la réglementation en vigueur, dilapidation de biens publics, abus de

fonction, trafic d'influence et bénéfice d'avantages indus lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents dans différentes instances. Les frères Attia ont bénéficié, en complaisance avec l'ancien directeur des Domaines de Tipasa, de plusieurs avantages dont un contrat de concession de 33 ans d'un terrain d'une superficie de 10.000 mètres carrés dans la zone d'expansion touristique de Tipasa.

R.N

BALADE À ALGER

La ville qui cache tant de trésors



La capitale de l'Algérie recèle d'ouvrages architecturaux de diverses périodes. Ces édifices somptueux feraient le bonheur des touristes et des amateurs du Premier art s'ils étaient mis en valeur.

Jusqu'à l'an mille de l'ère actuelle, El Djazaïr n'était qu'une petite bourgade ouvrant sur un minuscule port. C'est Bologhine fils de Ziri, fils de Menad de la dynastie berbère Sanhadja originaire d'Achir, dans la province du Titteri, qui en jeta les fondations sur le versant nord-est du mont Bouzaréa. La cité n'a depuis cessé de se développer par des apports démographiques successifs de l'intérieur du pays et d'autres régions de la Méditerranée. Les Andalous s'y étaient ainsi installés en masse après avoir fui la Reconquista espagnole et les représailles qui ont touché les populations musulmane et juive. Cet élan a même conduit la marine ibérique à s'emparer de nombreuses villes du Maghreb et d'assiéger la ville d'Alger. Elle s'empara ainsi, vers 1509, de l'un de ses îlots rocheux que ses officiers ont baptisé El Peñon. Salim At-Toumi qui était alors le souverain de la cité déjà florissante et assez peuplée a, sur les conseils de notables et de marchands, fait appel à l'empire ottoman pour l'aider à chasser les intrus qui cherchaient à envahir son territoire. Istanbul a alors chargé les frères Barbeousse de partir à la rescousse d'Alger. Les deux corsaires qui s'étaient déjà battus avec les Espagnols à Jijel et Béjaïa ont réussi, en 1529, à les chasser des eaux algéroises. Ils ont cependant pris le pouvoir après qu'Arudj à étrangle Salim At-Toumi pour prendre son trône. La Régence d'Alger fut ainsi créée et devint la puissante Cité-Etat qui faisait régner sa loi sur toute la partie occidentale de la Méditerranée. Cet ordre ne s'est achevé qu'avec la colonisation française, en 1830. Les murs d'Alger qui a repris son indépendance en 1962 ont été façonnés par toutes ses étapes. «El Mahroussa» (la Pro-

tégée), comme l'appelaient naguère ses habitants, est aujourd'hui un amalgame de styles architecturaux divers d'influence orientale et européenne greffés sur une matrice locale. Depuis une quarantaine d'années, Alger vit aussi des changements rapides. Les grues et les pelleteuses ont profondément redessiné son visage et agrandi son périmètre qui s'étend maintenant à une périphérie auparavant verdoyante et champêtre. Le vieil Alger, la Médina, que tout le monde appelle à tort la Casbah était, à la veille de la colonisation, une ville moyenne peuplée de quelques dizaines de milliers d'habitants. Selon diverses sources, son centre névralgique se trouvait dans sa partie inférieure et s'articulait autour d'une longue artère marchande allant de Bab El Oued à Bab Azzoun. Cette zone située au pied du « Djebel » (la montagne) était désignée alors par « El outta » (la vallée ou le plateau), mais elle a été rebaptisée « Basse Casbah » par les français, par opposition à la Haute. La rue principale concentrait la plupart des commerces. Les plus populaires se trouvaient aux portes de la ville et les plus luxueux (ceux de l'or et de la soierie, par exemple) au centre. L'autre grand axe montait de l'actuel quartier de la marine (près de l'amirauté) et regroupait les foundouks, des auberges où les marchands venus de l'intérieur du pays ou de l'étranger logeaient. Les deux avenues formaient une intersection au niveau de la « Djenina » (le jardin) autour de laquelle se dressaient la plupart des bâtiments administratifs tels que « Dar Esseka » (la maison de la frappe de la monnaie), « Beyt El Mel » (sorte de Trésor public), le « Diwan »

(l'équivalent d'un mess des officiers.) El Djazaïr, « El Bahdja » (la Bienheureuse) ou encore « El Mahroussa » était à l'époque entourée d'un mur de trois kilomètres, doté de plusieurs portes que l'on fermait à la tombée de la nuit. Selon l'historien Omar Hachi, ces accès étaient au nombre de sept mais nous en connaissons que cinq : Bab El Bhar, Bab Eddzira, Bab Azzoun, Bab Djdid et Bab El Oued. «Ce que l'on nomme aujourd'hui le Bastion 11 est en fait Bab Sidi Ramdane qui est la sixième porte. La septième n'était pas empruntée par les piétons. Elle a été construite dès l'édification de la citadelle par Kaïd El Djouyouch (le chef de l'armée) pour un usage militaire.»

Une ville édifiée par les Ziride et perfectionnée par les Andalous

Les clés de Bab Azzoun étaient conservées par l'Agha et celles des autres portes étaient aux mains de Kaïd El blad (le gouverneur). Les portiques de la Médina ont tous été détruits par l'armée française. Il ne subsiste aujourd'hui que quelques morceaux des fortifications qui la protégeaient. On peut voir l'un des pans à Bab Djedid. Celui-ci a été d'ailleurs percé par une trouée dès le début de la colonisation. La Médina fut édifiée par les Algériens et perfectionnée par l'apport des Andalous expatriés d'Espagne. Ceux qui croient qu'elle fut fondée par les Ottomans se trompent. « Les derniers Andalous à venir à Alger sont les frontaliers, indique Omar Hachi. Ils sont arrivés ici en 1605. C'était pratiquement la dernière vague, puisque la première a commencé, depuis les Baléares, en 1270. Elle concernait surtout les Juifs. Vous connaissez aussi celle de 1492. En fait, les Turcs étaient surtout

des militaires.» Ce que l'on nomme aujourd'hui Alger est en fait la ville européenne fondée par les colons. Son centre-ville commence à proprement parler de la place de la Concorde (anciennement le Champ de manœuvres, puis place du 1^{er} mai). Autour d'un rond-point à jet d'eau, quasiment tous les mouvements architecturaux importés par la colonisation sont présents. Du classique, au néoclassique, au moderne : Près de deux siècles d'architecture vous regardent. La topographie de la ville se caractérise par une étroite bande plate coincée entre la montagne et la mer, un relief qui la transforme aux heures de pointe un cauchemar pour la circulation automobile. Le problème s'est posé dès les années 1950 et plusieurs solutions ont été imaginées pour la désengorger mais en vain. Parmi ces tentatives, des téléphériques permettent, à certains endroits, de relier le bas de la ville à ses hauts. En plus d'être pratiques, ces cabines donnent un point de vue saisissant sur Alger. La mer n'est pas encore utilisée pour raccorder Alger à sa banlieue. Cette option est, toutefois, de plus en plus envisagée. Le cabotage côtier commence à s'imposer, quoique timidement, comme une nécessité pour desserrer l'étoupe de l'encombrement routier. La trémie qui passe sous la place Addis-Abeba est un autre exemple de ces efforts pour fluidifier le trafic vers les quartiers haut-perchés d'El Biar, du Golfe et d'Hydra. A cet endroit, on peut admirer des bâtiments néo-mauresques de grande facture qui date de la période coloniale : le British Council et sa belle église anglicane et, un plus haut, l'hôtel El Djazaïr, ex-Saint-George, qui abrite un somp-

teux jardin botanique. En contrebas, de part et d'autre de l'avenue Franklin Roosevelt, plusieurs constructions de même style rappellent l'Andalousie : Le Palais du peuple, le siège de l'Observatoire des droits de l'homme, celui de l'Union maghrébine et le musée des antiquités, au sommet du parc de Galland, aujourd'hui de La Liberté.

Le style néo-mauresque a fait son apparition à Alger au début du XXe siècle. Ce mouvement avait pour souci de s'inspirer de l'architecture musulmane. Plusieurs édifices d'une grande beauté ont été ainsi érigés dans le tissu de la ville européenne comme une reconnaissance tardive du patrimoine culturel et identitaire du pays étouffé, pendant des décennies, par le style haussmannien.

Parmi les plus beaux fleurons de cette école, on peut citer la Grande poste, la wilaya d'Alger, la Dépêche, les Galeries Algériennes transfigurées récemment en Musée d'art moderne d'une fadeur et d'une froideur indicibles. D'autres belles pièces de cette architecture sont visibles en haut du boulevard Mohamed V et à la rue Victor Hugo.

Cependant, le centre d'Alger est surtout un agglomérat éclectique de genres architecturaux européens où le classicisme du XIXe siècle et le néoclassicisme du XXe côtoient le modernisme des années 1950.

Cette diversité est surtout visible au 105 rue Didouche Mourad. Les créations de différentes périodes, allant du dernier quart du XIXe siècle à la fin des années 1950, cohabitent et parfois s'emboîtent les unes dans les autres, sans aucun problème esthétique ou fonctionnel.

Un paradis pour les créateurs du style Art-déco

Alger était aussi le paradis des créateurs de l'Art-déco comme Xavier Salvador, architecte sévillan né en 1898 et mort à Toulon en 1967, qui avait édifié un magnifique bâtiment à l'embouchure de la rue Claude Debussy. Un immeuble dont il a estampillé la façade d'une splendide mosaïque à moitié détruite aujourd'hui. Non loin de là, près de l'École des Beaux-arts, un autre fruit délicieux de cette tendance surplombe la baie et offre un balcon sur le célèbre musée du Bardo.

Dans un autre registre, le style industriel inspiré de Gustave Eiffel a laissé de nombreux ouvrages tels que le marché couvert de l'ex-rue Ampère qui rappelle ceux de la rue Bouzrina et d'El Harrach. La même artère débute d'ailleurs par un immeuble inclassable que jouxte une maison encore plus surprenante ; une incursion de l'art architectural vénitien devenu, avec le temps, une partie intégrante du moule algérois.

La rue Didouche Mourad, ex-Michelet, était habitée, à la fin du XIXe, par de riches vigneronniers qui avaient donné libre cours à leur exubérance. C'était l'époque où les occupants européens avaient acquis la certitude de la pérennité de leur présence en Algérie et voulaient se doter d'une capitale capable de rivaliser avec les plus belles cités d'Europe.

La ville coloniale est la résultante d'un choc militaire et de civilisation. Dès que l'armée française a

consolidé ses positions, l'administration a volontairement isolé la Médina de la mer et des terres. Une grande place d'armes (aujourd'hui la place des Martyrs) et de grands boulevards ont totalement coupé le vieil Alger de son espace vital. Plus tard, l'autorité d'occupation confiera à la société anglaise de Sir Morton la construction d'un front de mer fortifié qui deviendra un des ouvrages les plus emblématiques d'Alger. L'autre chef-d'œuvre est sans conteste le Foyer civique (l'actuel siège de l'UGTA), un bâtiment unique et d'une très grande facture esthétique et technique. Certains avancent même que ses colonnes furent calculées au centimètre près sur celles de l'Acropole d'Athènes.

Du classicisme au modernisme

Alger possède également une exquisite devanture maritime. En témoignent le chapelet de joyaux érigés sur les bords du boulevard Che Guevara, des rues Boumendjel, Abane Ramdane et Ben M'hidi. Les Atlantes, les cariatides, les Vénus et les autres figures mythologiques en haut et ou bas-reliefs qui ornent leurs façades en font de véritables œuvres d'art. Il n'y a qu'à lever la tête pour admirer ces moulures qui parfois s'élèvent au rang de sculptures mais dont plus personne ne se soucie.

Les immeubles de Didouche Mourad ne sont pas en reste. Dès l'entrée, leurs portes, en chêne massif ou ouvragé, imposent le respect. Modèles uniques, aucune d'elles ne ressemble à l'autre. Il faut aussi lever la tête pour regarder les très beaux balcons en fer forgé et les façades extraordinaires notamment aux numéros 24, 26, 28, 30. L'empreinte de l'école du Corbusier, même si lui n'y a rien construit, est également visible à divers endroits d'Alger. Exemple : L'alignement des fameux balcons-jardins de Bab El Oued, l'Aéro-habitat du Téliemly et l'immeuble qui jouxte le lycée Saint-Elisabeth.

D'autres constructions d'influence moderniste parsemées ici et là : Le Maurétania, les groupes du Premier mai, les barres des Dunes et d'El Harrach, ou l'étonnant immeuble-pont de la rue Burdeau. Diar El Babor de Belcourt (les maisons bateaux comme les appellent les Algérois) qui possèdent des ouvertures sur des rues attardées sont un échantillon représentatif de cette tendance.

Alger est également un chef-d'œuvre de concentration et de rationalisation de l'espace. Dans un territoire en mouchoir de poche, environ cinq hectares, on peut compter de nombreuses institutions, banques, hôtels, commerces et logements se côtoient. Les espaces verts ne sont pas en reste. La ville abrite de splendides jardins comme celui, en escaliers, de l'esplanade du Palais du gouvernement, le merveilleux parc de Galland qui raccorde le Téliemly au Sacré-Cœur, le Parc Moreillon, le Square Port-Saïd, le Parc Sofia en sont de magnifiques représentants. La promenade dans la ville européenne s'arrête ici, mais elle n'a couvert qu'une petite partie de la métropole. Tant de trésors restent à découvrir et à décrire dans les dédales de cette ville capricieuse et cachottière.

Mohamed Badaoui

L'ÉTAT DE LA CAPITALE SE DÉTÉRIORÉ

Une ville triste qui se couche avant la tombée de la nuit

Alger qui fut jadis l'une des plus belles métropoles de la Méditerranée affiche aujourd'hui un visage repoussant. Sale, désorganisée, bruyante et surpeuplée, la capitale algérienne n'invite pas à la villégiature et au plaisir.



Alger est certainement dans sa pire période. Sale, désorganisée, asséchée, boudeuse et en colère, l'énorme cité qui a connu grandeur et décadence donne l'impression d'être incapable cette fois-ci de se relever. Défigurée par d'innombrables chantiers qui rejettent dans son ciel des milliers de tonnes de poussière jusqu'à le brunir, la ville semble triste et mal agencée.

Hésitant entre sa nature méditerranéenne et une nouvelle culture, de plus en plus audible, de plus en plus visible, qui veut en faire une terre coupée de la mer, coupée du monde, elle paraît prise de folie. La capitale de l'Algérie qui, il n'y a pas si longtemps, trois siècles à peine, régnait sans partage sur la Méditerranée occidentale, cultive aujourd'hui l'impuissance et la pauvreté. Après une colonisation qui a duré 132 ans et une indépendance dont les fleurs n'ont pas encore éclo, elle affiche une mine désespérée.

A part les quartiers régaliens d'Hydra, de Poiron, du Golfe et du Club des Pins, tous ses autres secteurs subissent les poubelles débordantes, les murs écaillés, les odeurs nauséabondes des égouts. En proie à la négligence la métropole de quatre millions d'habitants souffre de mauvaise gestion et de laisser-aller. Dans les cites-dortoirs de la périphérie, où l'âme se sent à l'étroit, les ensembles urbains offrent le gîte et le couvert mais pas de distractions, de loisirs et encore moins de culture. Aucun cinéma ne s'y trouve, pas de théâtre, pas de conservatoire, très peu de bibliothèques. C'est dans la rue ou les cafés sans confort ni esthétique que l'on fait la causette la plupart du temps pour pester contre la qualité de vie.

Depuis peu, les autorités locales ont

certes compris qu'ils sont également responsables du temps libre de la population. Ils ont alors multiplié les terrains de football de proximité, les aires de jeu pour les enfants mais cela demeure très insuffisant. Quoi de plus normal que les jeunes se tournent alors vers les drogues pour planer dans un autre monde et rêver de s'exiler en Europe pour espérer profiter de leur passage sur terre quitte à risquer la mort en traversant la mer pour y arriver.

Alger est un chaudron de haine, détesté par ses propres enfants qui n'y voient qu'une place laissée à l'abandon dont les recos sont jonchés de débris en plastique, en aluminium, en carton. C'est une agglomération parmi les plus ennuyeuses, les plus frigides au monde. A 19 heures, la plupart des magasins du centre-ville ferment et augmentent ainsi le sentiment de claustrophobie.

Les vitrines sont poussiéreuses, ternes le jour, sombres la nuit et barées par des grilles ou des portes métalliques. Les rues Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi tenaient jusqu'aux années 1970 la comparaison avec des artères européennes. Leurs terrasses, leurs boutiques et l'allure soignée de ceux qui les fréquentaient témoignaient d'un haut degré de civisme. Aujourd'hui, les deux avenues forment une zone de bas de gamme qui devient dangereuse par endroits la nuit tombée. A voir Alger l'actuelle, on a du mal à croire que la ville était puissante, paisante et possédait même l'ambition de se hisser au rang des grands centres urbains du monde. Elle fait maintenant face à la rareté de l'eau, à une circulation automobile dantesque, à l'agressivité, au manque de charme et à la mal-vie.

Mohamed Badaoui

RDC

Ouverture d'une enquête après un décès suite à un vaccin

Les autorités congolaises ont annoncé mardi l'ouverture d'une enquête après le décès d'un homme, au lendemain de sa vaccination à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

"Les investigations préliminaires (...) indiquent que la victime est un homme, âgé de 56 ans, qui s'est présenté au site de vaccination le samedi 3 juillet et qui a reçu sa première dose du vaccin contre la Covid-19 à 11h45", affirme dans un communiqué le Dr Jean-Jacques Mbugani, ministre de la Santé. Il avait été gardé en observation "les 30 minutes suivant l'injection, avant d'être libéré avec la recommandation de contacter l'hôpital en cas de survenue d'un effet secondaire", indique-t-il. "Un groupe d'experts indépendants" travaille pour élucider les causes de ce décès. Cet homme est décédé le 4 juillet, selon une vidéo partagée par ses proches, devenue virale. Le ministre Mbugani a appelé "la population au calme" et a réaffirmé que "la vaccination reste une intervention dont les bénéfices ne sont plus à démontrer".

En RDC, la méfiance envers le vaccin est largement répandue. De nombreuses théories du complot sont régulièrement partagées sur les réseaux sociaux. Cette méfiance s'est accentuée ces derniers jours après une récente déclaration du président congolais Félix Tshisekedi à propos du vaccin AstraZeneca.

"Je crois avoir eu raison de ne pas me faire vacciner. J'ai demandé les avis des uns et des autres mais (ils) étaient partagés. Certains m'ont rassuré qu'il n'y avait aucun danger. Mais, moi-même, j'avais des doutes", avait expliqué le président Tshisekedi, interrogé par la télévision d'Etat, la RTNC.

"Il y a d'autres vaccins qui viennent et vous me verrez me faire vacciner", avait-il ajouté. Depuis le début de la vaccination en RDC, le 19 avril, 65.567 personnes (64.080 pour la première dose et 1.487 pour la deuxième dose), ont été vaccinées au 3 juillet avec le vaccin AstraZeneca, selon le ministère de la santé.

Ce pays de plus de 80 millions d'habitants avait reçu 1,7 million de doses du vaccin AstraZeneca dans le cadre du dispositif Covax, avant de retourner 1,3 million de doses, faute de candidats. La RDC a officiellement enregistré 42.880 cas de Covid-19, dont 969 décès depuis le début de l'épidémie en mars 2020, d'après le dernier bilan officiel publié mardi.

CONTAMINATION INVERSÉE
Quelle est cette menace qui pourrait relancer l'épidémie

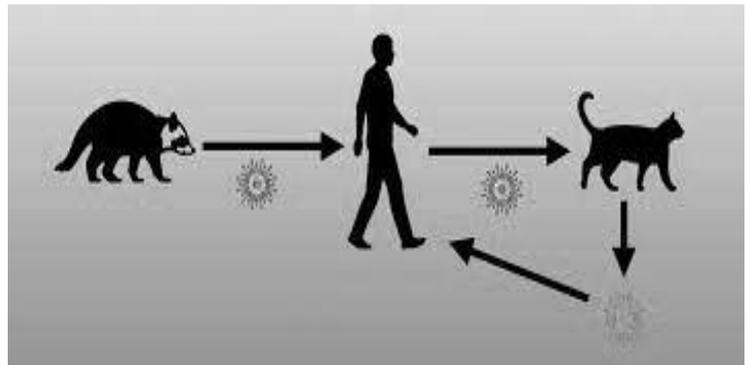
À ce jour, seulement 21 % des habitants sur notre Terre sont pleinement vaccinés contre la Covid-19. Pour les scientifiques, d'aussi larges pans de la population non vaccinés font courir le risque de mutations du virus qui pourrait alors provoquer de nouvelles vagues d'épidémie.

Mais, à supposer que l'on parvienne à vacciner rapidement dans tous les pays (ce qui est loin d'être gagné), serait-on pour autant tiré d'affaire ? Pas sûr. Car il existe un risque encore plus sournois : la contamination inversée, c'est-à-dire l'Homme contaminerait un animal, qui servirait de réservoir au virus pour acquérir des mutations lui permettant d'échapper au système immunitaire et ensuite repasser chez l'humain. « Si le SARS-CoV-2 pénétrait une nouvelle population animale, il pourrait perpétuer indéfiniment la pandémie, le virus se déplaçant de manière intermittente entre son nouvel hôte et les humains », alerte Anna Fagre, microbiologiste vétérinaire à l'Université d'Etat du Colorado.

CHATS, CHIENS, VISIONS ET HAMSTERS

De nombreuses maladies sont connues pour être passées de l'Homme à l'animal, comme Ebola, la peste ou la grippe aviaire. Cette voie est également l'hypothèse la plus probable pour l'émergence du SARS-CoV-2 chez l'Homme, même si l'animal réservoir n'a pas encore été confirmé. Mais l'inverse est tout aussi vrai : de nombreux cas d'animaux contaminés par l'Homme ont été recensés : chat, chien, hamster, vison, furet, tigre, ou encore gorille. Les bovins et les porcs semblent également réceptifs, même si aucune transmission effective n'a pu être établie. Aujourd'hui, les animaux sauvages et domestiques ne jouent aucun rôle dans l'épidémie de Covid-19, rassure l'Anses.

« Mais le risque de constitution



d'un réservoir animal existe », poursuit l'agence. Ce phénomène de contamination inversée s'est déjà produit pour la fièvre jaune, Ebola, le chikungunya ou la tuberculose. « Dans certains pays, le maintien de l'infection de la tuberculose chez une espèce sauvage est le principal obstacle à l'éradication de la maladie », rappelle Graham Nugent, du Landcare Research en Nouvelle-Zélande.

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU CORONAVIRUS AUX CARACTÉRISTIQUES IMPRÉVISIBLES

Le problème est que, une fois établi chez l'animal, le virus est susceptible d'acquiescer des mutations dangereuses qui peuvent ensuite se propager chez l'Homme. C'est ce qui s'est passé en novembre dernier où une nouvelle souche de SARS-CoV-2 résistante aux anticorps a été identifiée dans un élevage de visons au Danemark, conduisant à l'abattage de l'ensemble des visons d'élevage dans le pays : 214 cas de contaminations humaines par un

variant issu de vison avaient ensuite été recensés, dont 12 comportant des mutations uniques impliquant une baisse d'efficacité des anticorps. De plus, le SARS-Cov-2 pourrait se recombiner avec un coronavirus animal pour former un virus complètement nouveau. « La prévalence élevée des infections par les coronavirus canins chez les chiens en Europe pourrait favoriser la recombinaison avec le CoV-2 du SRAS si un animal était infecté par les deux virus en même temps », alerte Eric Leroy, chercheur à l'Institut du développement durable (IRD) à Montpellier. « Un tel événement, s'il devait se produire, pourrait entraîner l'émergence d'un nouveau coronavirus aux caractéristiques phénotypiques (transmissibilité et virulence) imprévisibles ».

FAUT-IL VACCINER LES ANIMAUX ?

Se pose alors forcément la question de la vaccination des animaux de compagnie. Le 31 mars dernier, la Russie a homologué le premier vaccin animal

contre le SARS-CoV-2 destiné aux animaux, le Carnivac-Cov. En janvier, des scientifiques britanniques ont publié une tribune soutenant qu'une campagne de vaccination des animaux domestiques, notamment des chats et des chiens, pourrait être nécessaire pour stopper la propagation de la Covid-19 et prévenir une contamination inversée. En 2006, l'Agence de sécurité sanitaire préconisait déjà la vaccination des volailles dans le cadre de l'épidémie de grippe aviaire H5N1. Difficile d'imager vacciner les milliards d'animaux de compagnie ou d'élevage sur la Planète alors même qu'on est loin d'en avoir terminé avec les humains. Mais éviter les contacts rapprochés reste plus que jamais nécessaire. « Lors de tout contact avec un animal réceptif, des mesures d'hygiène strictes doivent être appliquées : se laver les mains avec du savon après avoir touché l'animal ou après entretien de sa litière, éviter les contacts étroits au niveau du visage, porter un masque en cas de manipulation, etc. », conclut l'Anses.

ETATS-UNIS

30% des adultes refusent de se faire vacciner

Trente pour cent des adultes américains ne se sont pas fait vacciner contre le nouveau coronavirus et n'entendent pas le faire, jetant une ombre sur la reprise post-pandémie du pays, a rapporté hier la chaîne ABC.

Parmi ceux qui rejettent la vaccination, 73% pensent que les autorités exagèrent le risque du variant Delta et 79% pensent avoir peu ou pas de risque de tomber malade, selon ce sondage ABC News/Washington Post. Le président américain, Joe Biden, les autorités sanitaires et d'autres responsables ont décrit ce variant comme plus

contagieux que les autres, ce qui pose un risque important pour les personnes non vaccinées, autant qu'il représente maintenant plus d'un quart des nouveaux cas d'infection dans le pays.

"Le plan du gouvernement pour y faire face par la vaccination semble se heurter à un mur. Seuls 60% (des sondés) disent avoir reçu au moins une dose de vaccin contre le coronavirus", a noté ABC.

"Bien que cela soit en deçà des estimations officielles (66,8% selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies), cela confirme l'échec d'atteindre l'objectif de

70% fixé par M. Biden avec au moins une dose d'ici le 4 juillet", a souligné la chaîne.

"Parmi ceux non vaccinés, une proportion croissante - 74%, contre 55% en avril - disent qu'ils ne se feront probablement ou définitivement pas vacciner", a-t-elle ajouté.

En date de mardi soir, ce fléau a causé plus de 605.000 décès et plus de 33,7 millions de cas d'infection aux Etats-Unis, soit les pires bilans au monde, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins.



MOSTAGANEM

Production de plus de 1,4 million de quintaux d'agrumes

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de plus de 1,4 million de quintaux de plusieurs variétés d'agrumes durant la saison agricole actuelle 2020-2021, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

La production a connu, cette année, un léger recul ne dépassant pas les 0,5 pour cent par rapport à l'année agricole précédente où elle a atteint 1,426 million de quintaux, selon le

service organisation de la production et l'appui technique à la DSA. La production agricole de 1,418 millions de quintaux d'agrumes enregistrée cette année représente une baisse de 3 pc par rapport aux prévisions au début de la campagne de collecte. Toutefois, cela n'a pas eu d'impact sur la disponibilité du produit et sa qualité ou encore son prix sur les marchés, a-t-on souligné. Cette production est constituée de

185.000 qx de "Washington naval", de 405.000 qx de "Thomson naval" et de 250.000 qx d'autres variétés notamment "Sanguine", a-t-on précisé.

Le bilan de cette campagne fait état également d'une production de 210.000 qx de clémentine et mandarine et de 66.000 qx de citron, a-t-on encore fait savoir.

Le rendement des différentes variétés d'oranges sur laquelle est fondé l'espoir notamment au niveau des

communes de Bouguirat, Hassi Mamèche, Mesra, Kheireddine et Touahria (plaine de Mostaganem) oscille entre 282 et 327 qx/ha.

La wilaya de Mostaganem a enregistré une production de plusieurs variétés d'agrumes, ce qui lui a permis d'occuper, dans les dernières années, la deuxième place au niveau national et contribuant à hauteur de 10 pc dans la production nationale en matière d'agrumes, a-t-on indiqué.

NAAMA

Caravane de solidarité au profit de 220 familles démunies

Une caravane de solidarité au profit de 220 familles démunies des zones d'ombre de la wilaya de Naama a pris le départ mardi du siège de la wilaya.

Cette caravane, organisée dans le cadre du programme de célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la Jeunesse en coordination avec la direction de l'action sociale et les services de la wilaya, de concert avec les associations, transporte des colis alimentaires, des couvertures et du linge au profit des familles nécessiteuses, ainsi que des fauteuils roulants et du matériel pour les personnes aux besoins spécifiques, a affirmé le directeur de l'action sociale, Chamkha Mohamed.

Lors du coup d'envoi de cette caravane, le wali, Idir Meddeb a indiqué que cette initiative est venue couronner d'autres opérations de solidarité précisant que 18 caravanes ont sillonné différentes zones d'ombre de la wilaya depuis 2021.

Il a, en outre, annoncé l'organisation dans un avenir proche d'autres opérations de solidarité.

La caravane est composée de psychologues relevant du secteur de la direction de l'action sociale et des médecins d'établissements publics de santé de proximité à même de sensibiliser les citoyens sur l'importance de la vaccination contre Covid-19 et le respect du protocole sanitaire de prévention contre cette pandémie, selon les responsables de cette action solidarité.

L'opération a été initiée avec le concours de cellules de proximité

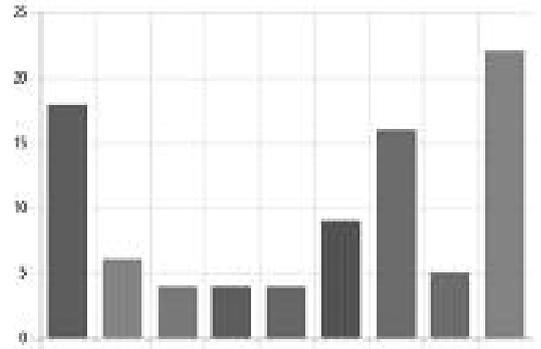
relevant de l'Agence de développement social (ADS) à travers divers daïras de la wilaya et des services communaux, pour acheminer des aides à des familles ciblées.

CONSTANTINE (COVID-19)

Trois équipes pluridisciplinaires mobiles dédiées à la vaccination

Trois (3) équipes pluridisciplinaires mobiles, chargées de la vaccination anti-Covid-19, viennent d'entamer des tournées à travers les entreprises et les institutions publiques et privées, tous secteurs confondus, de la wilaya de Constantine, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

● Association de patients et d'us...	10
● Société civique	6
● Collège national professionnel	4
● Ordre de professionnels de sa...	4
● Syndicat de professionnels de ...	4
● Institution ou organismes pub...	9
● Etablissement de santé ou mé...	16
● Entreprise	5
● Autre	22



La décision est inscrite dans le cadre de l'élargissement des mesures prises par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière visant à "toucher le maximum de citoyens des différentes franges de la société", a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Abdelhamid Bouchelouche. L'initiative pour laquelle des médecins généralistes, des infirmiers, des biologistes, des psychologues et des agents paramédicaux ont été mobilisés, a pour objectif essentiel de freiner les risques de contamination et de réintroduction du coronavirus au sein de ces entreprises figurant parmi les endroits les plus fréquentés, a affirmé la même source. "Depuis la fin du mois de

juin dernier, date de lancement du nouveau programme de vaccination, l'opération a ciblé, jusqu'à présent, les travailleurs de plusieurs directions et agences commerciales de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz, les travailleurs de la Protection civile, le personnel des cliniques privées et certaines entreprises du secteur de l'industrie agroalimentaire à l'instar du Groupe Bifa de fabrication de biscuits ainsi que les établissements pénitentiaires", a-t-il souligné. M. Bouchelouche a ajouté que, dans une deuxième phase, le plan d'action tracé par les services locaux du secteur sera axé sur l'organisation d'actions similaires à destination des diverses structures relevant de la

Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

Les équipes désignées pour mener ces opérations de vaccination, vont sillonner ensuite différentes zones industrielles, réparties dans les communes de la wilaya pour cibler les travailleurs des usines, toutes activités confondues, ainsi que ceux des carrières implantées pour la plupart dans les localités d'Ibn Badis, Ain Abid, Didouche Mourad et Ain Smara, a encore révélé la même source. Pour rappel, les membres de ces équipes mobiles ont bénéficié, au début de cette année, de sessions de formation en vue de maîtriser les aspects

et les techniques de vaccination contre la Covid 19, dispensées au sein de l'Institut national de formation supérieure paramédical de Constantine, sis sur les hauteurs d'Ain El Bey. Aussi, de nouvelles sorties de vulgarisation et de sensibilisation ont également été initiées par les six (6) établissements publics de santé de proximité (EPSP), en étroite collaboration avec les comités de quartier visant à informer sur la gravité de cette pandémie et sur l'importance de la vaccination, considérée comme un moyen essentiel de prévention, a indiqué le DSP. A noter que la distribution de dépliants et de brochures renseignant sur ce sujet, est également au programme.

SIDI BEL-ABBES

Distribution de plus de 4.400 ruches d'abeilles

Une opération de distribution de 4.420 ruches d'abeilles pleines aux artisans activant dans le domaine de l'apiculture au niveau de 41 communes, ayant débuté au début de l'année en cours, s'est achevée dernièrement à Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris mardi, auprès du directeur local de la conservation des forêts, Rachid Fetati. Le même responsable a précisé que l'opération de remise des ruches d'abeilles, initiée dernièrement par la conservation des forêts, s'est achevée par la distribution de 410 ruches à 31 bénéficiaires répartis sur les territoires des

communes de Sidi Bel-Abbes, Telagh, Sfisef et Sidi Ali Benyoub, indiquant que le nombre total des bénéficiaires de cette opération a atteint 295 répartis sur 41 communes. M.Fetati a fait savoir que ces bénéficiaires avaient déposé leurs demandes, qui ont reçu l'avis favorable de la commission de wilaya composée de représentants de la conservation des forêts et ses circonscriptions, ainsi que des services de la direction des services agricoles, l'inspection vétérinaire et l'institut technique d'élevage. Il a ajouté que 15 femmes activant

dans le domaine de l'apiculture font partie des bénéficiaires de cette opération et que 2.180 ruches ont été distribuées à 135 bénéficiaires de parcelles de terrain pour cette activité, avec le consentement de la conservation des forêts, dans le cadre du droit de jouissance et d'utilisation du sol. A noter que cette opération entre dans le cadre du programme de la caisse nationale de développement rural visant le soutien des éleveurs et des petits investisseurs dans le domaine de l'agriculture.

EHU D'ORAN

Nouvelle technique endoscopique pour l'extraction des calculs biliaires

L'EHU "1er novembre" d'Oran a introduit, au cours de l'année 2021, une nouvelle technique endoscopique, la cholangiopancreatographie rétrograde endoscopique (CPRE), utilisée notamment pour d'extraction des calculs biliaires, indique mardi un communiqué de cet établissement hospitalier.



Utilisée pour examiner et traiter les situations pathologiques de l'arbre biliaire, des canaux pancréatiques et de la vésicule biliaire, notamment les calculs biliaires, cette technique a été introduite à l'EHU d'Oran à partir du mois de janvier 2021, précise-t-on de même source.

Cet examen est réalisé par l'équipe du service d'Hépatogastro-Entérologie de cet hôpital, qui a comptabilisé depuis son application sur 18 patients, note-t-on dans le document, précisant qu'en cas d'indication, les patients sont pris en charge tous les mercredis matin, sans RDV préalable, puis hospitalisés le même jour

pour complément de dossier. "Dès que le diagnostic et l'indication d'un cathétérisme bilio-pancréatique sont posés par le médecin référent, le patient est reçu en consultation d'hépatologie, pour subir l'examen ou l'intervention", note-t-on encore. Effectué au bloc opératoire sous anesthésie générale, la CPRE consiste

à introduire un endoscope par la bouche pour passer dans l'œsophage et l'estomac, pour être ensuite positionné dans le duodénum, où s'abouchent les voies bilio-pancréatiques. Des instruments qui permettent d'extraire les calculs ou de réaliser d'autres actes, sont ensuite introduits, explique-t-on encore.

BOUKRAM ET BOUDERBALA (BOUIRA)

Raccordement de plus de 400 foyers au réseau du gaz naturel

Autant 413 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel à Boukram et Bouderbala (Ouest de Bouira), entre avril et juin derniers, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (DD).

Il s'agit d'un projet réalisé dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL).

"Les travaux ont porté sur la réalisation d'un réseau de 44,26 kilomètres pour raccorder les 413 foyers répartis sur quelques localités de la wilaya", a expliqué, à l'APS, la chargée de communication de la DD, Ouidad Benyoucef.

Dans la commune de Boukram (ouest de Bouira), 70 foyers de la localité de Boukhefoune ont bénéficié de cette énergie après la réalisation d'un réseau de 11,47 km. A Tizi Makou et Mkhitra, deux autres bourgades qui relèvent de la même commune, un réseau de plus de 11 km a été réalisé pour doter 101 foyers de cette énergie, a précisé la même responsable.

Quatre-vingt (80) autres foyers ont, aussi, bénéficié de cette énergie dans les villages de Beni Oukhil et Mechara, relevant de la commune montagnaise de Boukram, où un réseau d'une longueur de 10 km a été mis en service en mai dernier, selon les détails fournis par Mlle Benyoucef. Dans la commune voisine de Bouderbala (ouest de Bouira), un réseau de 11,44 km a été réalisé dans les localités d'Ouled Belaid et Toumliline pour raccorder 162 foyers au réseau de gaz naturel, selon la même source.

OUARGLA

Plus de 9.600 étudiants de l'Université Kasdi Merbah promus

Aut moins 9.612 étudiants (5.591 titulaires de licence et 4.021 autres de Master), dans différentes filières d'enseignement, ont été promus cette année de l'université "Kasdi Merbah" (UKMO) à Ouargla, ont indiqué hier les responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. Intervenant lors de la cérémonie de clôture de la saison universitaire, le recteur de l'UKMO, le Pr. Tahar Hallilet, a fait savoir qu'une autre promotion de 37 étudiants sortira en novembre prochain de la faculté de médecine. L'UKMO poursuivra la conclusion de conventions de coopération avec différentes institutions écono-

miques pour consolider la formation universitaire à caractère professionnelle en adéquation avec les exigences du marché de l'emploi, dans une perspective de développement durable, a-t-il ajouté. L'université a procédé, par souci de promouvoir sa performance et atteindre l'objectif de qualité escompté, à la révision de la nomenclature de formation par la création de plusieurs laboratoires d'activités scientifiques, socioéconomiques et professionnelles, en vue de raffermir le lien entre l'enseignement supérieur et son environnement socio-économique, a souligné M. Hallilet. A ce titre, ont été mis en place 36 la-

boratoires structurant plus de 1.290 enseignants, chercheurs et plus de 300 doctorants, étayés par l'édition de nombreuses publications universitaires, dont plus de 180 travaux de recherches par an. La cérémonie de clôture de l'année universitaire a été l'occasion aussi d'honorer 64 majors de promotions (Licence et Master), dont six (6) personnes aux besoins spécifiques, ainsi que le club scientifique des hydrocarbures de l'UKMO ayant décroché l'an dernier en Allemagne le prix d'excellence de la Society of Petroleum engineers, récompensant ses efforts dans l'innovation et les projets de recherche dans le domaine des hydrocarbures.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVELOPPEMENT RURAL
Direction des services agricoles de la Wilaya de Tindouf
N°E : 09623701901858
Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°...07.../NSA.W.TDF/.../2021

INTITULE DE L'OPERATION :

Développement du potentiel productif par l'amélioration des services, sa modernisation et son extension-lère tranche-

PROGRAMME : FSDRS

Monsieur le Wali de la Wilaya de Tindouf représenté par Monsieur le Directeur des services agricoles de la Wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

LOT03 : Fourniture Et Pose De 43 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Grat El Harth - Ouad Mhla 01 -Oum el Assel)

LOT04 : Fourniture Et Pose De 41 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Hassi Annar- Hassi Annar Concession-Ouedite et Markba)

LOT05 : Fourniture Et Pose De 40 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Ouad el djaz- Ouad el Nebha)

LOT06 : Fourniture Et Pose De 56 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Ouad el Mou- Ouad Mhla Concession)

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la : Direction des services agricoles de la wilaya de Tindouf - Bureau de SARPI Hai LAGSABIE -Tindouf.

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

Condition N°01- Capacités Professionnels :

- disposer d'un registre de commerce électronique contenant le code (309008) concernant l'activité de vente en gros des matériels et équipements d'agricultures

Condition N°02 - Capacités Financières :

- Le chiffre d'affaires moyen de trois dernières années (2018-2019-2020) ≥ 10.000.000.00 DA justifié par C20 visés par les services des impôts.

Condition N°03 - Capacités Technique :

- avoir réalisé au moins un projet similaire durant les Dix (10) dernières années justifié par attestation de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage public.

L'offre est jointe aux documents juridiques suivants:

A)- Le dossier de candidature qui sera composée de:

- 1- Déclaration de candidature (remplie, signée, cachetée et datée).
 - 2- Copie d'extrait du casier judiciaire de la signature de la soumission en cours de validité datant de moins de trois (03) mois porte la mention «dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et l'extrait du casier judiciaire) et le casier judiciaire concerné le candidat et le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
 - 3- Copies des attestations fiscales et parafiscales de l'entreprise (Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un déchargeant de paiement datant de moins de 03 mois) et mise à jour (CNAS-CASSOS-CACOBATH) en cours de validité.
 - 4- Déclaration de dépôt des comptes sociaux auprès de la CNRC année 2020 (cas de société).
 - 5- Carte de numéro d'identification fiscale du soumissionnaire (NIF).
- NB :** (les pièces de 2 à 5 sont exigées uniquement de l'attributaire du marché, qui doit les fournir un délai maximum de dix(10) jours à compter de la date de sa saisine).
- 6- Une déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée).
 - 7- Copie de registre de commerce électronique contenant le code (309008).
 - 8- Copie de Statut de l'entreprise (pour les personnes morales).
 - 9- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - 10- Attestation (C20) délivrées par l'administration fiscale des trois dernières années.
 - 11- Référence bancaire (certificat de solvabilité et domiciliation bancaire).
 - 12- Délai de livraison (Planning)
 - 13- L'engagement de garantie.
 - 14- Les références du soumissionnaire en matière d'acquisition similaires, justifiées par des attestations de bonne exécution délivré par le maître d'ouvrage public.
 - 15- Moyen de transport (justifié par cartes grise avec attestations d'assurance automobile en cours de validité)

B)- L'offre technique qui sera composée de:

- 1- La déclaration à soucrire (remplie, signée, cachetée et datée).
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- 3- Le présent Cahier des charges (remplie, signé, cachetée et daté) ; portant à la dernière page la mention manuscrite « Je le et accepté »

C)- L'offre financière qui sera composée de:

- 1- Lettre de Soumission (remplie, signée, cachetée et datée).
- 2- Le bordereau des prix unitaires (remplie, signé, cachetée et daté).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (remplie, signé, cachetée et daté).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » ; selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de Capacités Minimales n°...07.../.../2021.....

LOT03 : Fourniture Et Pose De 43 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Grat El Harth - Ouad Mhla 01 -Oum el Assel)

LOT04 : Fourniture Et Pose De 41 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Hassi Annar- Hassi Annar Concession-Ouedite et Markba)

LOT 05 : Fourniture Et Pose De 40 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Ouad el djaz- Ouad el Nebha)

LOT06 : Fourniture Et Pose De 56 Serres Tunnel Y Compris Fourniture De Goutte A Goutte au niveau des périmètres agricoles (Ouad el Mou- Ouad Mhla Concession)

- Les offres doivent être déposées auprès de la direction des services agricoles de la wilaya de Tindouf. Hai lagsabie Tindouf

- La date de dépôt des offres est fixée au 21 ème jour de 08h : 00 à 12h : 00 à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Aucune offre ne sera réceptionnée avant ou après cette date

- Les soumissionnaires sont expressément invités d'assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la : Direction des services agricoles de la Wilaya de Tindouf dans le jour même de dépôt des offres à (14h:00). Toutefois cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés ou des repos hebdomadaires légaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR DES SERVICES AGRICOLES

République Algérienne démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed
N.I.F : 007 702 019 020 165
Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08-2021 paru dans les journaux «الجزائر» et «LA NATION» en date du 06 juin 2021 concernant la fourniture de médicaments, produits pharmaceutiques, autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux au titre de l'année 2021 au profit de l'Etablissement Public Hospitalier Chlef Ouled Mohamed séparées en quinze (15) lots qu'à l'issue du jugement des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit.

Lots	Soumissionnaires	Note technique	Note financière	Note totale	Déla de livraison (en heure)	Montant minimum de l'offre après correction	Montant maximum de l'offre après correction	Critère de choix
Lot n°01 : Produits antiseptiques	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 196243010004548	60	60	100	24	883 210,00	1 623 170,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°02 : Réactifs de laboratoire	WAFI SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 001 9314006730107	60	43,18	51,18	24	5 033 063,50	3 409 654,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°03 : Produits de laboratoire	BECECE BECECE AKKERIE NIF: 001 9407711 0040	60	60	100	24	502 314,50	459 000,15	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°04 : Objets de pansement	AFPA SOUCIYED BOUMERDES NIF: 09005007230400	60	40	100	26	6 803 271,40	7 214 703,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°05 : Films et produits d'imagerie médicale et d'exploration	SARL MEDICAL AG ALGERIE NIF: 00041800097140	60	60	100	24	2 720 300,00	2 540 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°06 : non tissés	SARL CONDOMED ALGERIE NIF: 00000000012709	60	60	100	24	2 719 900,00	2 187 087,17	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°07 : abords parentéraux	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 000126001423054	60	40	100	24	1 789 000,00	2 079 882,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°08 : dispositifs médicaux	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 00111000400000	60	39,87	39,87	24	558 140,00	1 006 704,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°09 : oxygène médical gazeux et CO2	AFPA LINDI GAZ ALGERIE NIF: 000016002343018	60	60	100	24	334 000,00	319 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°10 : oxygène médical liquide et Protoxyde d'azote	S.E.A LINDI GAZ ALGERIE NIF: 000016002343018	60	40	100	24	4 422 814,00	7 008 671,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°11 : Produits et consommables dentaires	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 00011600000000	60	40	100	24	377 740,15	473 712,50	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°12 : Consommables divers	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 00011600000000	60	34,8	34,8	24	640 000,00	770 062,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°13 : Produits spécifique d'ostéosynthèses	BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF: 00011600000000	60	60	100	24	2 051 400,00	2 017 976,50	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°14 : Produits spécifique de rachis lombaire	SARL BENZEMAMOUCHE ALGERIE NIF: 001710007343012	60	40	100	26	849 800,00	914 600,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale
Lot n°15 : Produits spécifique de neurochirurgie (Hydrocéphalie)	SARL BENZEMAMOUCHE ALGERIE NIF: 001710007343012	60	40	100	24	3 700 000,00	4 327 000,00	L'offre la plus avantageuse économiquement ayant obtenu la meilleure note totale

Tous candidat et soumissionnaire doivent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière en invité à se rapprocher du bureau des marchés de la direction de l'Etablissement dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le délai jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prolongée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

OFFICE NATIONAL DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE



NIF 000516096934716

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

L'Office National de l'Irrigation et du Drainage – ONID - informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2021, ayant pour objet l'étude d'aménagement hydro agricole du périmètre d'irrigation de Seklafa sur une superficie de 1400 ha dans la Wilaya de Laghouat, paru aux quotidiens nationaux «الجزائر الجديدة» du 13/04/2021 et « La Nation» du 15/04/2021 ainsi qu'au BOMOP N° 1754 de la semaine du 18 au 24 Avril 2021, que l'analyse des offres techniques et financières appliquée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

BUREAU D'ETUDES ATTRIBUTAIRE	Note globale Technique « Offre financière	Montant Proposé DA TTC	Montant Corrigé DA TTC	Délai de réalisation	Offre financière
BECE SALAH BENZEMAMOUCHE NIF 196243010004548	170,16	10 305 400,00	10 305 400,00	12 Mois	mieux disante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par l'ONID peut introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés (Ministère des Ressources en Eau) dans les dix jours qui suivent la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires non retenus intéressés par les résultats de l'analyse technique peuvent se rapprocher des services de l'ONID au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE - TRANSFERT

Mattéo Guendouzi (Arsenal) rejoint l'OM

Le milieu de terrain international français des Gunners d'Arsenal, Mattéo Guendouzi a été prêté pour une saison avec option d'achat à l'Olympique de Marseille, a annoncé mardi le club français de Ligue 1. Le porteur d'eau de 22 ans, sélectionné à deux reprises en équipe de

France "A" mais sans entrer en jeu, était déjà prêté la saison dernière, en Bundesliga, au Hertha Berlin. En 24 matchs avec le club de la capitale allemande, qui a terminé à la 14^e place de son championnat, il a inscrit 2 buts et délivré une passe décisive. Né le 14 avril 1999 à Poissy, Mattéo Guendouzi quitte en 2014 la région parisienne pour rejoindre le centre de formation du FC Lorient, rappelle l'OM dans un communiqué. Il fait en Bretagne ses débuts en Ligue 1 en octobre 2016 et reste chez les Merlus malgré la relégation en Ligue 2 en 2017-2018.

Transféré en fin de saison à Arsenal, il joue deux saisons avec le club londonien, disputant 82 matchs (1 but), dont la finale de l'Europa League

2019, perdue face à Chelsea (il était entré en jeu en seconde mi-temps). "Mattéo Guendouzi est un milieu de terrain moderne, fort techniquement et doté d'une bonne qualité de passes. Joueur de caractère, il a une bonne vision du jeu. Des qualités dont il saura, à n'en pas douter, faire profiter le collectif olympien", se réjouit l'OM dans son communiqué. L'arrivée de Guendouzi survient trois jours à peine après

l'officialisation du transfert définitif du défenseur argentin Leonardo Balerdi, prêté lui aussi au club olympien la saison dernière par le Borussia Dortmund. Cet été, l'OM a aussi prolongé le contrat du défenseur central espagnol Alvaro Gonzalez et recruté deux autres joueurs, le jeune ailier américain Konrad de la Fuente en provenance du FC Barcelone et le milieu brésilien Gerson, venu de Flamengo.

Dans le sens des départs, Florian Thauvin a quitté le club olympien pour rejoindre André-Pierre Gignac au Mexique. Le gardien Yohann Pelé, les défenseurs japonais Hiroki Sakai et Yuto Nagatomo, le milieu Saif-Eddine Khaoui et l'attaquant Valère Germain sont également partis.

R.S

MEETING ISTVAN GYULAI

Le Sud-Africain Akani Simbine bat le record d'Afrique du 100m

Le sprinteur Sud-africain, Akani Simbine, a battu le record d'Afrique du 100m avec un chrono de 9.84, mardi au meeting "Istvan-Gyulai" en Hongrie. L'ancien record continental était détenu par le Nigérian Olusoji Fasuba depuis 2006 à Doha, avec un temps de 9.85. Simbine (27 ans) sera en course pour une médaille lors des Jeux olympiques de Tokyo prévus du 23 juillet au 8 août. Lors de ce meeting du continental gold tour, les sprinteuses Marie Josée Talou (Côte d'Ivoire) et Blessing Okabare (Nigeria), ont réalisé leur meilleure performance de la saison sur 100m, avec respectivement (10.86) et (10.89).

R.S

JO-2020 (FLAMME OLYMPIQUE)

Pas de relais sur la voie publique à Tokyo

Les restrictions sanitaires autour des événements olympiques se poursuivent à Tokyo où les autorités municipales ont annoncé hier "l'annulation" du relais de la flamme olympique "sur la voie publique" dans la capitale, qui donnera lieu toutefois à une cérémonie "sans spectateurs".



Le relais de la flamme olympique débutera vendredi à Tokyo, a confirmé la municipalité, précisant qu'en raison de la pandémie de Covid-19, tous les tronçons qui devaient se dérouler sur la voie publique entre le 9 et le 23 juillet, date d'ouverture des Jeux, "ont été annulés, à l'exception de zones insulaires isolées". Toutefois, "une cérémonie d'allumage de la flamme sera organisée sans spectateurs" vendredi, ajoute les autorités municipales dans un

communiqué. Déjà, mardi, les organisateurs des JO et des autorités locales japonaises ont demandé au public de "s'abstenir" d'assister au marathon et aux épreuves de marche à Sapporo (nord du Japon).

Le gouvernement japonais doit décider, en principe jeudi, s'il prolonge des restrictions sanitaires à Tokyo et dans d'autres départements, ce qui pourrait avoir un impact sur la présence ou non - et dans quelle limite - de spectateurs sur les sites olympiques.

Une réunion des autres parties prenantes incluant le Comité international olympique et Tokyo-2020 est également attendue jeudi, selon des médias, et la question des spectateurs devrait dominer les discussions. Dès mars, les organisateurs avaient pris la décision sans précédent d'interdire les spectateurs venant de l'étranger. En juin, ils avaient autorisé la présence de spectateurs locaux, mais à 50% des capacités d'accueil de chaque site et dans une limite maximale de 10.000 personnes.

Le 2 juillet, le président du comité d'organisation, Seiko Hashimoto, avait déclaré que le huis clos sur les sites de compétition restait "une option" au lendemain d'inquiétudes exprimées par le Premier ministre japonais Yoshihide Suga devant la recrudescence des cas de Covid-19 dans la capitale. Quelque 11.000 sportifs sont attendus à ces Jeux, plombés par la crise sanitaire. Des mesures draconiennes ont été imposées par les organisateurs.

R.S

EURO

L'Italie en finale en battant l'Espagne aux tirs au but

L'Italie s'est qualifiée aux tirs au but (1-1 a.p., 4-2 t.a.b.) pour la finale de l'Euro de football aux dépens de l'Espagne, mardi soir au stade de Wembley à Londres.

Les deux équipes étaient à égalité 1-1 à l'issue du temps réglementaire et de la prolongation après des buts de l'Italien Federico Chiesa (60e) et une égalisation de l'Espagnol Alvaro Morata (80e), lequel a manqué son tir au

but. La "Nazionale" retrouve la finale d'un grand tournoi pour la première fois depuis l'Euro-2012 au bout d'une demi-finale très indécise que la prolongation n'aura pas suffi à faire pencher d'un côté.

L'Espagne, après avoir beaucoup raté, a arraché l'égalisation (80e) grâce au mal aimé Alvaro Morata, sorti du banc un gros quart d'heure plus tôt.

R.S

COPA AMERICA

L'Argentine rejoint le Brésil en finale

L'Argentine s'est qualifiée mardi pour la finale de la Copa America en battant la Colombie aux tirs aux buts (1-1, 3 tab à 2) mardi, à Brasilia, rejoignant le Brésil pour une affiche de rêve samedi soir, au mythique stade Maracana de Rio de Janeiro. Le gardien d'Arsenal Emiliano Martinez a été le héros de la qualification argentine, avec trois tirs aux buts arrêtés, et Lautaro Martinez a inscrit le but de l'Albiceleste dans le temps réglementaire, sur une passe décisive de la star Lionel Messi.

R.S

FOOT / LIGUE 1 (30E JOURNÉE)

Le leader à l'épreuve de son dauphin

Le leader, l'ES Sétif et son dauphin le CR Belouizdad s'affronteront dans un choc à grand enjeu pour la course au titre, alors qu'en bas de tableau, les équipes menacées par la relégation vont livrer un duel à distance pour amorcer leur mission de sauvetage, à l'occasion de la 30e journée de Ligue 1, prévue aujourd'hui.

Battu sans gloire dimanche à Médéa (3-1), l'Entente (1re, 59 pts) n'aura plus droit à l'erreur face à l'un de ses concurrents directs pour le titre, le CRB (2e, 56 pts), dont le compartiment offensif est en train de cracher le feu ces dernières journées. Le Chabab, qui compte un match en moins à disputer à la maison face à la JS Kabylie, abordera cette affiche avec l'intention de revenir avec un bon résultat pour préserver ses chances de déloger l'ESS de son fauteuil de leader. Qualifiée de véritable "finale", au moment où le championnat va aborder sa dernière ligne droite, cette rencontre sera certainement âprement disputée entre deux formations qui refusent de s'incliner.

La JS Saoura (3e, 53 pts), qui reste sur une défaite à l'Est face au CS Constantine (1-0), recevra dans son antre du 20-Août-1955 de Bécharr le MC Oran (4e, 49 pts), avec l'intention de se racheter face à une équipe en perte de vitesse. Auteur de deux points seulement lors des trois derniers matchs, le MCO sera certainement mis à rude épreuve par la meilleure équipe du championnat à domicile (40 points pris sur 42 possibles, ndr). De son côté, le MC Alger (5e, 48 pts) effectuera un déplacement périlleux au Sud du pays pour affronter l'US Biskra (12e, 33 pts), dont la victoire est impérative pour pouvoir quitter la zone de turbulences. Le Doyen, qui aspire à confirmer son succès décroché à domicile face au WA Tlemcen (2-1), aura une belle occasion, en cas de victoire, de s'approcher davantage du podium, dernier objectif après son élimination en Ligue des champions et Coupe de la Ligue.

Son voisin, l'USM Alger (6e, 46 pts), qui a évité la défaite dimanche à Oran face au MCO (1-1), évoluera a priori sur du velours à domicile face à l'un des relégués, l'USM Bel-Abbès (18e, 24 pts).

LE NAHD EN QUÊTE DE CONFIRMATION

La formation de la "Mekerra", qui reste sur deux revers de rang, dont un à domicile face au CRB (0-2), aura du mal à éviter une troisième défaite, alors que les Algérois ne jurent que par la victoire pour réduire l'écart avec le peloton.

FOOT-LIGUE 1/RC RELIZANE

L'entraîneur Cherif El Ouezzani saisit la CNRL

L'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui vient de s'engager avec le Paradou AC (Ligue 1 de football), a saisi officiellement la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer ses arriérés de salaires non perçus au RC Relizane, club de Ligue 1 qu'il a quitté il y a quelques semaines. Outre Cherif El Ouezzani, ses deux autres ex-assistants à la barre technique de cette formation, en l'occurrence, l'entraîneur adjoint, Sebbah Benyagoub et l'entraîneur

des gardiens de but, Abdeslam Benabdellah, ont recouru à la même procédure, a-t-on appris du premier nommé. "On aurait aimé procéder à un divorce à l'amiable, sauf que le président du RCR, Mohamed Hamri, n'a pas daigné répondre à nos appels", a déclaré Sebbah. Le trio en question avait rejoint le "Rapid", nouveau promu en Ligue 1, lors de l'intersaison. Confrontés à d'énormes problèmes extra-sportifs en particulier, Cherif El Ouezzani et ses adjoints étaient

bien partis pour atteindre l'objectif assigné, à savoir, le maintien. Mais la sanction infligée au RCR dans l'affaire du match face à l'ES Sétif, valant à cette équipe une ponction de quatre points, a compliqué davantage la tâche de cette dernière. Ajouter à cela, le courant ne passait plus entre le staff technique et le président Hamri, ainsi que certains joueurs cadres, a rappelé Sebbah pour expliquer les raisons du départ des membres du staff technique. Et d'ajouter : "Outre tous ces pro-

blèmes, la direction du RCR nous doit pas moins de six salaires. Personnellement, je suis prêt à m'en désister de trois pour résilier à l'amiable mon contrat". Le fait que Cherif El Ouezzani n'ait pas encore résilié son bail avec le "Rapid" risque d'empêcher son successeur Lyamine Bougherara, en poste depuis le début de cette semaine, de bénéficier de sa licence lui permettant de diriger ses protégés du banc de touche, souligne-t-on.

R.S



Pour sa part, le CS Constantine (6e, 46 pts), battu deux fois seulement lors des dix derniers matchs, effectuera un court déplacement à Magra pour défier le NCM (14e, 31 pts), dans un derby de l'Est qui s'annonce équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Le NCM, futur finaliste de la Coupe de la Ligue et stoppé dans son élan suite à la défaite à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), aura à cœur de reprendre du poil de la bête et renouer avec la victoire pour s'éloigner de la zone de relégation. L'Olympique Médéa (8e, 45 pts), auteur d'une retentissante victoire face au leader (3-1), se rendra à l'Ouest pour confirmer ce résultat face à l'ASO Chlef (13e, 32 pts), dont la victoire est impérative pour s'approcher de la première partie de tableau.

Les Chélifiens, vainqueurs dimanche à Dar El-Béida (Alger) du Paradou AC (3-2), seront appelés à faire preuve d'efficacité, d'autant que les statistiques sur leurs bases sont loin de plaider en leur faveur (21 points pris sur 42 possibles, ndr). Quant à l'AS Ain M'lila (11e, 34 pts), retombée dans ses travers après la défaite concédée à Relizane (2-1), elle accueillera le Paradou AC (10e, 38 pts), qui a enregistré l'arrivée du nouvel entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouez-

zani.

Avec cinq longueurs d'avance sur le premier relégué, l'ASAM devra impérativement l'emporter pour éviter toute mauvaise surprise, d'autant que la course pour le maintien s'annonce palpitante.

En bas de classement, deux rencontres seront au menu mettant aux prises des équipes qui luttent pour le maintien : NA Hussein-Dey (16e, 29 pts) - CA Bordj Bou Arréridj (19e, 21 pts) et WA Tlemcen (15e, 30 pts) - RC Relizane (16e, 29 pts). Le Nasria, vainqueur lors de la précédente journée face à la lanterne rouge, la JSM Skikda (2-0), va chercher à ajouter à son capital trois précieux points. Le RCR lui, dirigé sur le banc par le nouveau coach Lyamine Bougherara, fera en sorte d'éviter la défaite face à un concurrent direct pour le maintien. Le moindre faux pas de l'une ou l'autre formation serait lourd de conséquences. Enfin, le match JSM Skikda - JS Kabylie est reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des "Canaris", samedi en finale de la Coupe de la Confédération, face aux Marocains du Raja Casablanca, à Cotonou (Bénin, 20h00).

R.S

Brèves

FOOTBALL / LIGUE 1 ALGÉRIENNE (29E JOURNÉE/RÉSERVES)

Match perdu par pénalité pour JSMS

L'équipe "réserves" de la JSM Skikda a perdu par pénalité son match de la 29e journée contre le NA Hussein Dey, qui marque trois buts, en sus des trois points, a annoncé mardi soir la commission de discipline de la Ligue de football professionnel. En effet, ce jour-là, l'équipe "réserves" de la JSMS ne s'était pas présentée sur le terrain. Après l'attente des 15 minutes réglementaires, l'arbitre de la rencontre avait signalé cette absence, qui fut mentionnée dans la foulée par les officiels dans le rapport du match. Etant donné que ce n'était pas la première fois que l'équipe "réserves" de la JSMS déclare forfait, la CD de la LFP a tenu compte de sa récidive, et a haussé sa sanction d'une amende de 500.000 DA. L'instance a expliqué dans un bref communiqué, diffusé sur le site officiel de la LFP, qu'elle s'est "basée sur l'article N 84/2 du code disciplinaire" pour prendre cette décision.

FOOTBALL / LIGUE 1 ALGÉRIENNE (29E JOURNÉE)

Cinq clubs sanctionnés pour absence de l'entraîneur en chef

Cinq clubs de Ligue 1 algérienne de football ont écopé d'une amende de 200.000 DA, pour "absence sur la main courante de leurs entraîneurs en chef respectifs" lors de la 29e journée, disputée le week-end dernier, au moment où le WA Tlemcen s'est vu infliger 100.000 DA d'amende, "pour dégradation de matériel au stade du 5-Juillet", a annoncé mardi soir la Commission de discipline de Ligue de football professionnel. Les clubs sanctionnés pour absence sur la main courante de leurs entraîneurs en chef respectifs sont : la JS Saoura, le RC Relizane, l'AS Ain M'lila, le Paradou AC et le CA Bordj Bou Arréridj. Concernant le WA Tlemcen, qui avait procédé à la dégradation d'un certain matériel au stade du 5-Juillet, après sa défaite contre le MC Alger (2-1), il devra également "rembourser gestionnaire du stade tous les dégâts occasionnés" ce jour-là, a insisté la commission de discipline. Côté joueurs, c'est Abbas Anes Abdellillah, de l'USM Bel-Abbès qui a été le plus lourdement écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour insultes envers officiels.

"Le joueur Abbas Anes Abdellillah devra également s'acquitter d'une amende de 40.000 DA. Pour sa part, Khaled Belkimeche, l'entraîneur des gardiens du CR Belouizdad est suspendu de toute activité jusqu'à son audition par la commission de discipline.

FOOT / QUALIF. LIGUE DES CHAMPIONS (DAMES/ ZONE NORD) Affak Relizane débutera face à l'AS Banque de l'Habitat de Tunisie le 24 juillet

Affak Relizane, représentant algérien à la première édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine de football, affrontera les Tunisiennes de l'AS Banque de l'Habitat, lors de la première journée du tournoi qualificatif à la phase finale (Zone Afrique du Nord), prévue le 24 juillet à Berkane (Maroc), selon le tirage au sort de la compétition dévoilé hier. Les championnes d'Algérie croiseront le fer ensuite avec les Marocaines de l'AS des Forces armées royales (FAR), pour leur second et dernier match prévu le mardi 27 juillet. Le vainqueur de ce mini-championnat à trois est qualifié pour la phase finale de la nouvelle Ligue des champions féminine. Les six meilleures équipes (une de chaque zone), l'hôte du tournoi final (Egypte) ainsi qu'une équipe supplémentaire de la zone tenante titre de la précédente Coupe d'Afrique des nations féminine (2018) se qualifient pour le tournoi final prévu à la fin de l'année en Egypte. La Ligue des champions féminine est une nouvelle compétition mise en place par la Confédération africaine (CAF), pour développer le football féminin en Afrique. Elle mettra en vedette les meilleures équipes de tout le continent.

ATHLÉTISME / JO-2020 - PRÉPARATION

L'Algérien Lahoulou toujours au-dessus de la barre des 50 secondes sur 400m/haies

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou s'est contenté d'un chrono de 50 secondes et 25 centièmes sur le 400 mètres haies du Mémorial Gyulai-Istvan, disputé mardi soir à Székesfehérvár (Hongrie), loin des 48 secondes qu'il espère atteindre en prévision des Jeux olympiques de Tokyo. En effet, après plusieurs mois de dur labeur, l'Algérien avait réussi à passer sous la barre des cinquante secondes lors du championnat arabe des nations 2019, disputés au Caire (Egypte), et pendant lequel il avait réalisé un chrono de 48,95. Ambitionnant de briller au plus haut niveau, y compris lors des événements majeurs,

comme les Mondiaux de Doha et les JO de Tokyo, Lahoulou ne voulait pas s'arrêter en si bon chemin et avait continué à travailler très dur, avec l'objectif d'améliorer encore plus son chrono. Malheureusement pour lui, et comme ce fut le cas pour la majorité des sportifs à travers le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a tout remis en cause, puisque l'annulation de plusieurs compétitions, la difficulté de se déplacer d'un pays à un autre et même de s'entraîner dans son propre pays ont fini par se répercuter négativement sur le rendement de Lahoulou. D'ailleurs, ses résultats n'ont fait que régresser depuis, oscillant entre 49 et 51

secondes. Cependant, l'Algérien ne compte rien lâcher pour autant. Au contraire, il compte profiter au maximum des deux prochaines semaines pour essayer d'atteindre un niveau appréciable qui lui permettra de bien représenter les couleurs nationales aux JO de Tokyo. Le 400m/haies du Mémorial Gyulai-Istvan, disputé mardi en Hongrie, a été remporté par le Turc Yasmani Copello Escobar, en 48,35, devant l'Américain Amere Lattin (49,06) et l'Allemand Constantin Preis (49,19). Avec son modeste chrono de 50,25, l'Algérien Abdelmalik Lahoulou est entré en huitième position.

R.S

IRAK

Attaque aux drones piégés contre l'aéroport international d'Erbil

Une attaque aux "drones piégés" a été menée mardi soir contre l'aéroport international d'Erbil, proche du consulat américain de cette ville du nord de l'Irak, a indiqué l'unité antiterroriste du Kurdistan irakien dans un communiqué.

L'attaque, qui s'est déroulée vers 19h30 GMT, n'a pas fait de blessés ni de dégâts matériels, et les pompiers ont maîtrisé un début d'incendie, a précisé le communiqué.

Un drone a frappé "près de la base aérienne d'Erbil vers 23h15 locales", a précisé sur twitter le porte-parole de la coalition, le colonel Wayne Marotto, ajoutant qu'il n'y avait ni victimes ni dégâts connus à ce stade.

L'aéroport d'Erbil, où se trouve une base militaire de la coalition internationale de lutte contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI), a déjà été visé en avril par une attaque menée par un drone bourré d'explosifs.

Lundi, un drone piégé qui visait l'ambassade américaine à Bagdad a été abattu, quelques heures après une attaque à la roquette contre une base abritant des soldats américains dans l'ouest de l'Irak. Depuis le début de l'année, quelque 48 attaques ont visé les intérêts des Etats-Unis dans le pays, où sont déployés 2.500 soldats américains dans le cadre de la coalition antiterroriste internationale.

Ces nouvelles attaques interviennent une semaine après des frappes américaines contre des positions du Hachd al-Chaabî, qui ont tué une dizaine de combattants.

IRAN

Trois personnes tuées dans une explosion

Trois personnes travaillant à l'entretien d'un oléoduc dans l'ouest de l'Iran ont été tuées mardi par une explosion survenue pendant cette opération de maintenance, a rapporté Shana, l'agence officielle du ministère iranien du Pétrole.

Le drame, qui s'est produit dans la province d'Ilam sur une installation exploitée par une filiale de la NIOC, la compagnie publique pétrolière iranienne, a également fait quatre blessés, écrit Shana.

"L'explosion s'est produite lors de la révision d'un pipeline de 20 pouces transportant du pétrole (du gisement) de Cheshmeh-Khosh jusqu'à Ahvaz", capitale de la province voisine du Khouzestan, écrit Shana, précisant simplement qu'elle a eu lieu au moment du "lancement de l'opération de ramonage".

Ce genre d'opération se réalise habituellement à l'aide d'un racleur de nettoyage équipé de son propre système de propulsion.

L'incendie a été maîtrisé et les lieux de l'incident ont été sécurisés après l'explosion, a ajouté Shana.

BARRAGE SUR LE NIL

Un projet de résolution à l'ONU demande l'arrêt du remplissage



La Tunisie a remis à ses 14 partenaires du Conseil de sécurité un projet de résolution réclamant à l'Ethiopie d'arrêter le remplissage du réservoir de son barrage controversé sur le Nil, dénoncé par l'Egypte et le Soudan, a-t-on indiqué mardi de sources diplomatiques. Dans ce projet, le Conseil de sécurité demanderait à "l'Egypte, l'Ethiopie et au Soudan de reprendre leurs négociations comme demandé conjointement par le président de l'Union africaine et le

secrétaire général de l'ONU, afin de finaliser, sous six mois, le texte d'un accord contraignant sur le remplissage et la gestion du (barrage) GERD". L'objectif est de "garantir la capacité de l'Ethiopie à produire de l'hydroélectricité à partir du GERD tout en évitant d'infliger des dommages importants à la sécurité en eau des Etats en aval", précise le texte. Le Conseil de sécurité réclamerait aussi "aux trois pays de s'abstenir de

toute déclaration ou mesure susceptibles de compromettre le processus de négociation", et prierait "instamment l'Ethiopie de s'abstenir de continuer à remplir unilatéralement le réservoir du GERD".

Lundi soir, l'Egypte a annoncé avoir été informée par Addis Abeba du début de la 2e phase de remplissage du barrage, construit par l'Ethiopie en amont du Nil. Mardi, le Soudan a dit avoir reçu la même notification.

ETAT DE NEW YORK

Mesures d'urgence pour limiter les armes à feu

Le gouverneur de New York a annoncé mardi des mesures d'"urgence" pour lutter contre les armes à feu, sur fond d'augmentation de la criminalité dans cet Etat américain comme dans le reste du pays.

Le démocrate Andrew Cuomo a décrété une sorte d'"état d'urgence" contre la violence par armes à feu, une première aux Etats-Unis qui lui permet, comme face à la pandémie, de mobiliser des moyens exceptionnels.

Un coordinateur spécial pour la prévention de ce type de violences sera nommé: rattaché aux services de santé de

l'Etat de New York, il devra veiller à une action coordonnée de nombreux services sociaux, de la police de l'Etat, des services pénitentiaires, et d'autres.

"Si vous regardez les derniers chiffres, il y a plus de gens qui meurent des armes à feu et de criminalité que du Covid - c'est un problème national qu'il faut affronter, car notre avenir en dépend", a déclaré M. Cuomo, cité dans un communiqué.

"Comme avec le Covid, New York va encore montrer l'exemple au reste du pays avec une approche globale", a af-

firmé le gouverneur, affaibli par plusieurs scandales, mais qui fut une voix très respectée sur le sujet de la pandémie en 2020.

Ces mesures devraient permettre notamment de faire remonter les données plus rapidement, d'identifier "les points chauds" et d'allouer les ressources en conséquence.

L'Etat de New York prévoit aussi d'investir quelque 138 millions de dollars dans des programmes d'intervention et de prévention, dont 76 millions pour créer des emplois et des activités pour les jeunes les plus "à risque".

GRANDE BRETAGNE

Remaniement du système d'asile après le Brexit

Le Royaume-Uni va remanier son système d'asile pour criminaliser l'arrivée illégale dans le pays en toute connaissance de cause, a annoncé, mardi, le gouvernement britannique.

Le projet de loi sur la nationalité et les frontières, dont l'examen commencera ce mardi au Parlement, a pour objectif de lutter contre l'immigration illégale en rendant plus difficile le séjour de ceux qui entrent clandestinement au Royaume-Uni. Le gouvernement britannique avait déjà mis fin à la libre circulation des citoyens de l'Union européenne (UE) après le Brexit et introduit un sys-

tème d'immigration à points afin d'accueillir les talents du monde entier.

"Depuis trop longtemps, notre système d'asile remplit les poches des infâmes gangs criminels qui abusent du système. Ce n'est pas juste pour les personnes vulnérables qui ont besoin de protection ou pour le public britannique qui paie pour cela. Il est temps d'agir", a martelé dans un communiqué la ministre de l'Intérieur Priti Patel.

Selon Mme Patel, cette législation répond à l'espoir du peuple britannique de pleinement contrôler ses frontières et ouvre la voie à un système strict mais juste, qui

brisera le modèle économique des gangs qui organisent des trajets dangereux et illégaux vers le Royaume-Uni, tout en accélérant l'expulsion de ceux qui n'ont pas le droit de séjourner dans le pays. Parmi les autres mesures à l'étude, on peut citer l'expulsion des personnes qui sont entrées illégalement au Royaume-Uni après avoir traversé

un pays sûr dans lequel elles pouvaient et auraient dû effectuer leur demande d'asile, ainsi que la facilitation de l'expulsion des demandeurs d'asile vers un pays sûr pendant le traitement de leur demande.

HAÏTI

Le président Jovenel Moïse assassiné dans sa résidence privée

Le président haïtien Jovenel Moïse a été assassiné dans la nuit de mardi à hier chez lui "par un groupe d'individus non identifiés", a annoncé le Premier ministre par intérim Claude Joseph.



L'épouse du président a été blessée dans l'attaque et hospitalisée, a précisé M. Joseph, dans un communiqué relayé par des médias, ajoutant qu'elle était "dans un état grave". D'après le média local "Gazette Haïti", citant un communiqué du Premier ministre, "dans la nuit de mardi à hier, le Président haïtien Jovenel Moïse a été assassiné et sa femme blessée dans leur résidence par des hommes armés". "Vers une heure du matin, dans la nuit du mardi 6 à hier, un groupe d'individus non identifiés, dont certains parlaient en espagnol ont attaqué la résidence privée du Président de la République et ainsi blessé mortellement le chef de l'Etat", ajoute la Gazette Haïti, citant le communiqué du Premier ministre.

BORIS JOHNSON DÉNONCE UN "ACTE ODIEUX"

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a dénoncé hier "l'acte odieux" que représente l'assassinat du président haïtien Jovenel Moïse, appelant au calme. Sur Twitter, le chef du gouvernement britannique s'est dit "choqué et attristé par la mort du président Moïse". "C'est un acte odieux et j'appelle au calme", a-t-il ajouté, présentant ses condoléances à la famille de Jovenel Moïse et à la population haïtienne. Le président haïtien Jovenel Moïse a été assassiné dans la nuit de mardi à hier chez lui "par un groupe d'individus non identifiés", a annoncé le Premier ministre par intérim Claude Joseph. L'épouse du président a été blessée dans l'attaque et hospitalisée, a précisé M. Joseph, dans un communiqué relayé par des médias, ajoutant qu'elle était "dans un état grave".

D'après le média local "Gazette Haïti", citant un communiqué du Premier ministre, "dans la nuit de mardi à hier, le Président haïtien Jovenel Moïse a été assassiné et sa femme blessée dans leur résidence par des hommes armés".

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE FERME SA FRONTIÈRE

La République dominicaine a ordonné hier la "fermeture immédiate" de sa frontière avec Haïti, après l'assassinat du président Jovenel Moïse. "Nous avons donné l'ordre de fermer immédiatement" la frontière qui sépare Haïti de la République dominicaine, sur l'île d'Hispaniola, a annoncé la porte-parole du ministère de la Défense, Ceinett Sanchez, citée par des médias.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

L'action de l'ONU "affaiblie" par des intérêts au Conseil de sécurité

L'action de l'ONU en faveur du règlement du conflit du Sahara occidental est "affaiblie" par les intérêts de certains membres permanents du Conseil de sécurité, au point de perdre sa crédibilité auprès du peuple sahraoui, a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, au journal ivorien Dernière Heure. Dans un entretien accordé au quotidien, M. Ould Salek relève que "l'action de l'ONU est affaiblie par les intérêts de certains des membres permanents du Conseil de Sécurité". "Au lieu de faire la paix, sa (ONU) conduite a aidé au retour de la guerre. C'est très grave !", a-t-il déclaré. Le chef de la diplomatie sahraouie considère que "la crédibilité de l'organisation mondiale est perdue aux yeux du peuple sahraoui qui a placé sa confiance en l'ONU et accepté d'emprunter le chemin pacifique de la paix et de l'option démocratique". Il juge, en effet, "énorme" trois décennies d'attente pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental comme l'avait prévu l'ONU dans son plan de règlement du conflit du Sahara occidental. "Il a fallu beaucoup d'efforts et de sacrifices pour y parvenir. Mais, hélas, l'irresponsabilité de certains a fait que nous sommes revenus à la case de départ", regrette-t-il, tout en exprimant l'espoir de voir le bout du tunnel. "De toutes les façons, les combattants de la liberté sont toujours optimistes", dit-il. Concernant la crise entre le Maroc et l'Es-

pagne, le ministre, estime que "l'accueil, il y a quelques semaines, par l'Espagne du président sahraoui, Brahim Ghali pour des soins, n'était qu'un prétexte. Le Royaume a avancé ce subterfuge, selon lui, pour tenter d'imposer à Madrid et à l'Union européenne, de suivre la déclaration de l'ex-président américain Donald Trump" qui a reconnu unilatéralement la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Il note, à ce propos, que la déclaration de Trump n'a pas été suivie par la Communauté Internationale. Elle a aussi été rejetée par le Sénat américain et sévèrement critiquée par John Bolton, l'ancien Conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis, et par les deux anciens émissaires de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross et James Baker. L'effet attendu de cette "transaction illégale", qui viole le droit international et toutes les décisions pertinentes au sujet du Sahara occidental, "ne s'est pas produit, selon M. Ould Salek, bien au contraire la déception marocaine était totale. " Rabat s'est attaqué à l'Allemagne et ensuite à l'Espagne. Ce n'est donc pas la présence de notre président qui a déclenché la récente crise diplomatique entre le Maroc et l'Espagne", illustre-t-il, rappelant aussi que le président sahraoui n'était arrivé en Espagne que le mois d'avril. S'y ajoute le chantage de l'utilisation des migrants clandestins, le hachich et d'autres dossiers encore plus compliqués qui ont envenimé les relations entre les deux

pays (Maroc-Espagne). S'agissant des fausses accusations colportées contre le président Ghali, le ministre dira tout simplement que "les services marocains font comme à la guerre. Tout pour détruire l'autre et porter préjudice à son image et sa crédibilité. Ce ne sont évidemment que des allégations politiques. Le tribunal espagnol l'a bien prouvé". S'agissant de la situation qui prévaut au Sahara Occidental, le ministre sahraoui, incombent le blocage et le retour de la guerre dans ce territoire occupé, au comportement du Maroc. Son refus d'honorer ses engagements et le fait qu'il bénéficie de certaines complicités au sein du Conseil de Sécurité. Au niveau africain, bien que l'Union africaine (UA), continue de travailler pour l'avènement de la paix. "Le Maroc est réfractaire jusqu'à maintenant. C'est là que réside le problème", fait-il remarquer. Le responsable sahraoui a rappelé dans le même entretien que toutes les organisations internationales et régionales reconnaissent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Toutes les organisations internationales ne reconnaissent au Maroc aucune souveraineté sur le Sahara Occidental, dont la Cour Internationale de Justice (CIJ) et la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE). Cette dernière avait reconnu en 2016 et 2018 que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires "distincts" et "séparés".

R.E

Brèves

ETHIOPIE

MSF suspend ses activités dans une partie du Tigré

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé hier la suspension de ses activités dans certaines parties de la région éthiopienne en guerre du Tigré et demandé une enquête après le "meurtre brutal" de trois de ses employés le 24 juin. "MSF annonce la suspension de ses activités à Abi Adi, Adigrat et Aksoum, dans le Tigré central et oriental. Les équipes de MSF dans d'autres régions du Tigré continueront avec prudence à porter assistance aux personnes qui en ont un besoin urgent", a déclaré l'ONG dans un communiqué.

Au moins douze travailleurs humanitaires ont été tués au Tigré depuis le début des combats en novembre entre l'armée éthiopienne et des forces loyales aux autorités régionales dissidentes, issues du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). MSF avait annoncé le 25 juin la mort de trois de ses employés, une Espagnole et deux Ethiopiens.

"Près de deux semaines après le meurtre de nos collègues, personne n'en a revendiqué la responsabilité et les circonstances de leur décès restent floues", déclare Teresa Sancristoval, directrice des opérations de MSF, dans ce communiqué. "C'est pourquoi nous demandons une enquête immédiate des parties concernées pour établir les faits (...) et nous fournir un compte-rendu détaillé de ce qui s'est passé et qui en est responsable", a-t-elle ajouté, qualifiant d'"extrêmement douloureuse" la décision de suspendre les activités.

Selon l'ONU, plus de 400.000 personnes ont "franchi le seuil de la famine" dans cette région du nord de l'Ethiopie et 1,8 million de personnes supplémentaires "sont au bord de la famine". Le Tigré est le théâtre de combats depuis que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a envoyé, début novembre, l'armée pour renverser le gouvernement local. Le prix Nobel de la paix 2019 accusait ces dirigeants d'avoir orchestré des attaques sur des bases militaires.

Après une contre-offensive lancée le 18 juin, les forces pro-TPLF (Forces de Défense du Tigré, TDF) ont repris le contrôle de la capitale régionale Mekele. Le gouvernement fédéral éthiopien a alors déclaré un cessez-le-feu unilatéral.

La communauté internationale s'est indignée de la destruction la semaine dernière de deux ponts menant au Tigré, réduisant l'acheminement d'aide humanitaire dans la région. Les autorités éthiopiennes ont nié toute responsabilité et réfuté les accusations selon lesquelles elle voulait affamer la population tigréenne.

R.I

NIGERIA

21 personnes tuées dans des attaques au nord-ouest du pays

Vingt-et-un (21) personnes ont été tuées dans des attaques menées par des hommes armés non identifiés, mardi, dans l'Etat de Katsina, au nord-ouest du Nigeria, ont rapporté hier des médias locaux. Des hommes armés sur des motos ont ouvert le feu sur les citoyens des villages de Tsawa, Ajieh et Yasur, dans l'état mentionné, tuant 21 villageois et en blessant un grand nombre, selon des médias nigériens.

L'attaque a également provoqué un incendie à un grand nombre de maisons, ainsi que la mort de 35 têtes de bétail. Les autorités nigériennes ont interdit la circulation des motos dans certains états, en raison de leur utilisation par des hommes armés pour organiser des attaques dans le pays. Le pays est de temps en temps le théâtre de violents conflits tribaux entre les éleveurs et les paysans. Les Peuls qui se rendent vers le sud du pays afin de faire paître leurs moutons prétendent que les agriculteurs essaient de voler leurs animaux. Les bandes armées profitent de ces conflits et lancent également des attaques en leur faveur. Plus de 1000 personnes ont été tuées en raison des conflits dans la région, et des milliers ont été déplacées et ont dû quitter leur maisons.

R.E

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MEDEA
Service de l'administration et des moyens- bureau des marchés, contention et l'archive,
NIF 0991 2601 9 0002 38

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois n° : 11 /DTP/2021

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Dans le cadre du programme entretien CC année 2021

- Lot03: Entretien du chemin communal Zdara sur 07 km
- Lot04: Traitement du glissement PK05+100 sur chemin communal EI A LLALMA
- Lot08: Entretien du chemin communal Aquama, Zraigula et manssoura sur 05 km

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Ne peuvent participer au présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises, qui satisfont les conditions d'éligibilité suivantes :

Pour les lots 03- 08 :

- Avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Cinq (05) et plus « activité principale en travaux publics » à jour en cas d'un groupement d'entreprise avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Cinq (05) et plus pour le chef de fil et catégorie 04 pour les autres membres.

- Avoir réalisé d'au moins un projet similaire sur 05 kms (BB, Grave concassé). (Entretien ou réhabilitation CW/CCRN justifié par des attestations de bonne exécution à partir de 2014

- Avoir un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années 2017/2018/2019 >= 30 000 000.00 DA justifié par C20.

- avoir un poste d'encadrement n'allant pas sur une distance de e 100 km du site du projet (le chemin le plus court. en cas de groupement il suffit qu'un membre de groupement remplisse cette condition

Pour lot 04 :

- Avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Cinq (05) et plus « activité principale en travaux publics » à jour en cas d'un groupement d'entreprise avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie Cinq (05) et plus pour le chef de fil et catégorie 04 pour les autres membres.

- Avoir réalisé d'au moins un projet similaire traitement de glissements sur RN-CW-CC justifié par des attestations de bonne exécution à partir de 2014.

- Avoir un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années 2017/2018/2019 >= 10 000 000.00 DA justifié par C20.

- Le dossier d'appel d'offres doit être composé trois enveloppes séparées, l'une portant la mention « dossier de candidature » ; « offre technique » et l'autre « offre financière ».

1-Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature (Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours compter de la date de sa saisine, et, en tout Etat de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché; conformément l'article : 69, du décret présidentiel n° 15-247) :

- * Extrait de rôle original ou copie en cours de validité apuré ou échelon.

- * Registre de commerce approuvé par la CNRC.

- * Attestation de dépôt des comptes sociaux, année 2019 pour les personnes morales (sociétés);

- * Le numéro d'identification fiscale (NIF).

- Une déclaration de probité.

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Statut de l'entreprise légalisé par le notaire ;

- protocole d'accord en cas de groupement.

- Capacités professionnelles

Certificat de qualification et classification professionnelle en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, catégorie cinq (05) et plus.

- **Capacités techniques** - Références professionnelles de l'entreprise à partir de l'année 2014 appuyée par des attestations de bonne exécution par un maître d'ouvrage

- * **Les moyens matériels** : Liste du matériel, appuyées par des cartes grises au nom de propriétaire, assurance en cours de validité pour le matériel roulant et l'acte de location édité par notaire pour le matériel (camions à benne) pour l'attributaire de marché + PV d'huissier justice de l'année en cours pour le matériel non roulant. Quant à poste d'encadrement installé par PV d'huissier justice de l'année en cours ou facture plus une permission d'exploitation.

- **Les moyens humains** : justifier par : Mise à jour CNAS -CASNOS- CACOBAPTH originale ou copie en cours de validité ; Les qualifications et expériences des personnels-clés qui dirigent le projet (diplômes+ affiliation en cours de validité pour les cadres + attestation de travail).

- **Capacités financières** Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années (2017-2018-2019) dûment approuvés (Service des Impôts, audit ou validés par un commissaire aux comptes) justifier par C20.

- Le planning de réalisation avec le délai signé ; remplis et cachet.

- Une déclaration du sous traitant (en cas de sous-traitances) ;

2-Offre technique

- Une déclaration à souscrire ;

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-Offre financière

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Direction des travaux publics

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 11 /DTP/2021

Pour le projet :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de dépôt des offres défini quinze (15) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou le portail des marchés publics, et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et cela à 12H00 au siège de la direction des Travaux Publics de la Wilaya de MEDEA - Service de l'administration et des moyens, site à Nouveau Pôle Urbain- quartier annasr- MEDEA-

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance en présence des soumissionnaires ou ses représentants au siège de la direction des Travaux Publics de la Wilaya de MEDEA - Service de l'administration et des moyens, site à Nouveau Pôle Urbain quartier annasr- MEDEA - dans le dernier jour du délai de dépôt à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à la durée égale 105 jours = (15 jours délai de préparation des offres + 03 mois) .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Opération : ALIMENTATION REALISATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS

LES KSOURS DE LA WILAYA

Projet: Lot 12 : Réalisation des réseaux d'assainissement de ksar LAGHMARA Commune BOUDA

Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°: 11/2021 dans les quotidiens " EL KORA NEWS " et " La Nation " paru le 17/05/2021, Qu'à l'issue des analyses et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

Lot n°	n° du plis	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note Tech	obs
12	02	EUURL Abdelfoufif	16 627 925,00 DA	09 mois	48,77	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 82 aliéna « 04 » du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'article 82 aliéna «03» du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

تهنئة

بتقدير جيد جدا
ويبعد 17.11 اهتك
عبد الرحمان سطار
شهادة التعليم المتوسط
بجدارة واستحقاق
وبهذه المناسبة السعيدة
يتقدم اليه والده "مراد"
واسمه واخوه "خليل"
وكافة افراد عائلته
"سطار" وعائلة "زيدان" بتهانئهم القلبية الخالصة
تمنين له المزيد من النجاحات في الحياة الدراسية.
ألف ميروك وعقبال للبيكالوريا ان شاء الله

تهنئة

بمناسبة النجاح الباهر الذي حققه المجتهد
قاسي عبد الكريم
بنيله شهادة التعليم الأساسي يتقدم كل أفراد
عائلة "قاسمي" بأحر التهاني وأطيب التمنيات
راجين له المزيد من النجاح والتوفيق في مشواره
الدراسي فألف ألف ميروك وعقبال الشهادات
الجامعية العليا

Espace
réservé
à la pub

TOURISME

Un ballon géant va bientôt pouvoir vous emmener vers l'espace

Une startup américaine met en vente des billets pour voyager à la "frontière de l'espace", à bord d'une montgolfière 2.0. Prix de l'expérience ? 125.000 \$. 125.000 \$. Non, il ne s'agit pas du prix d'une maison. Avec cette somme, vous pourriez vous offrir un voyage de six heures... vers l'espace, dès 2024. C'est ce qu'a officiellement annoncé la startup américaine Space Perspective dans un communiqué. Et l'expérience qu'elle propose est pour le moins originale.

Une montgolfière 2.0 Ici, pas question de fusée. Le voyage se fera à bord d'une capsule dirigée par ballon géant, de la taille d'un stade de football américain. Un premier vol d'essai, réussi, a été effectué le 18 juin, sans passager. Et voici un petit aperçu de ce qui attend les futurs voyageurs... Cette sorte de montgolfière 2.0 s'élèvera depuis le Kennedy Space Center de la NASA, en Floride. Le vaisseau spatial, nommé "Neptune", peut transporter huit personnes, ainsi qu'un pilote. Comme présenté sur le site de la startup, l'engin est doté de tout le confort que peut offrir un avion, allant même jusqu'à fournir de la Wi-Fi. Idéal pour faire profiter vos proches en direct avec une visio !

"Au-dessus de 99% de l'atmosphère terrestre" La capsule cesse de s'élever une fois les 30 kilomètres d'altitude atteints, soit "au-dessus de 99% de l'atmosphère terrestre". A titre de comparaison, la Station spatiale internationale (ISS), où se trouve l'astronaute français Thomas Pesquet, est nichée à environ 400 kilomètres au-dessus du sol.

Le vaisseau Neptune s'élève donc jusqu'à la frontière de l'espace, et y reste durant deux heures. On vous laisse imaginer la vue à 360 degrés... La capsule entame ensuite doucement sa descente en direction de l'océan.

CHALEUR

Quelle température maximale peut supporter le corps humain ?

Avec le début de l'été, vous vous êtes sûrement déjà posé cette question : quelle température maximale puis-je supporter ? Éléments de réponse.

Si le temps n'est pas des plus ensoleillé ces derniers jours, les prévisions météorologiques de cette saison estivale sont marquées par la chaleur. Un bonheur pour certains, un calvaire pour d'autres. Quoiqu'il en soit, le corps humain a ses limites en la matière. Comme il ne peut survivre pendant plus d'un certain temps à de très basses températures, l'approche inverse est tout aussi vraie. Nous le constatons d'ailleurs avec un triste exemple dans l'ouest du Canada, où depuis la fin juin, des températures caniculaire ont provoqué la mort de dizaines de personnes. Un record de 49,5 °C a même été enregistré dans

un village situé au nord-est de Vancouver, mardi 29 juin. De nombreux paramètres à prendre en compte 49,5 °C, c'est beaucoup. Pour autant, cela peut être "supportable" pour certaines personnes. En fait, la résistance à la chaleur dépend dans un premier temps du corps. Êtes-vous en bonne santé ou pas ? Jeune ou âgé ? Il s'agit là de facteurs très importants. Autre aspect essentiel quant à savoir quelle température maximale peut supporter le corps humain concerne le temps. Combien de temps seriez-vous exposé à telle ou telle température ? Enfin, le dernier point porte sur l'air ambiant. Est-il sec ? Ou au contraire très humide ?



110 °C durant trois ou quatre minutes Un article de l'éditeur dans le domaine médical et scientifique Thieme présente plusieurs cas de figure intéressants. Nous apprenons qu'il est possible de rester dans un sauna à 110 °C durant trois ou quatre minutes maximum. Dans une maison en feu, le temps de résistance

à la chaleur est estimé à 10 minutes. Ces exemples restent bien évidemment à prendre avec des pincettes. Comme évoqué plus haut, de nombreux paramètres sont à prendre en compte. Tout le monde ne réagit pas de la même façon exposé à ces températures. Il ne s'agit donc pas d'une vérité générale.

CERVEAU

Le manipuler permettrait de perdre du poids

Selon deux neurobiologistes, tromper son cerveau via une petite astuce permettrait de perdre durablement du poids. Les régimes, une recette du passé ? Selon les travaux de Sandra Aamodt et de Michel Desmurget, les diètes radicales ne seraient pas une solution miracle : pire, elles pourraient favoriser la prise de poids sur le long terme. D'après eux, la clé de la minceur se trouve dans notre boîte crânienne. Une fourchette de poids D'après Sandra Aamodt, c'est principalement le cerveau qui contrôle notre poids. Plus précisément, notre cerveau ferait tout pour nous maintenir dans une "fourchette de poids" établie par nos gènes. Elle serait d'environ 5 kg. Dans son livre, Pourquoi les régimes font grossir, elle explique que lorsque notre poids descend sous un certain seuil, par exemple à cause d'une diminution de l'apport calorique, tout un processus est mis en marche pour revenir dans cette fameuse fourchette : le métabolisme ralentit, la sensation de satiété augmente et certains gestes énergivores inconscients sont réduits voire éliminés. L'inverse se produirait lors d'une augmentation soudaine et continue de l'apport

calorique. Ce "mode survie" serait un vestige de nos ancêtres, qui devaient optimiser leurs dépenses énergétiques lors des périodes de disette. Cela expliquerait pourquoi le taux de succès des régimes oscille entre 80% à 98%. Perdre du poids petit à petit Mais comment faire pour perdre du poids si notre cerveau fait tout pour ne pas nous aider ? Michel Desmurget a la solution : passer outre ce mécanisme en faisant croire au cerveau que l'on a pas changé ses habitudes alimentaires. Le neurobiologiste, qui affirme avoir perdu 50 kg avec cette méthode, explique qu'il faut de la patience pour perdre du poids sur le long terme. En effet, ce qu'il appelle la "stratégie des petits pas" permet de ne pas brusquer le cerveau et ainsi l'empêcher de mettre en branle le "mode survie" évoqué plus tôt. "Ne tentez pas non plus inutilement votre volonté. Le cerveau calcule rapidement le rapport effort nécessaire/plaisir obtenu", explique-t-il chez nos confrères du Huffington Post. Inutile, donc, d'en faire trop en courant un semi-marathon par jour ou en ne jurant que par des smoothies verts : selon les deux neurobiolo-

BRÉSIL (PROJET "FLORA DO UTINGA")

Deux nouvelles espèces végétales répertoriées

Des chercheurs ont répertorié deux nouvelles espèces végétales dans le cadre du projet "Flora do Utinga", dans le parc national de Belém (nord). L'étude a été réalisée par le Musée Paraense Emilio Goeldi en partenariat avec l'Institut de foresterie et de développement de la biodiversité de l'Etat du Para. Les recherches sont menées depuis 2018 et, en deux ans, 700 espèces de plantes et de champignons ont déjà été répertoriées. Une plante de la famille des Araceae a été découverte en janvier de cette année et marque le 1er enregistrement de l'espèce dans la région nord du Brésil. La découverte la plus récente concerne la famille des Ericaulacées, découverte par des chercheurs en juin dernier dans un endroit du parc. La plante herbacée de 10 cm de haut est considérée comme une surprise, car elle est normalement limitée à la végétation sablonneuse. Le directeur du parc, Ivan Santos, explique comment s'est faite la découverte des deux espèces. Le projet Flora do Utinga a réussi à identifier, jusqu'à présent, des arbres pouvant atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur et 100 centimètres de diamètre, considérés comme une taille gigantesque, écrit l'agence de presse EBC.

CHINE

Douze baleines s'échouent sur les côtes du Zhejiang

Douze baleines se sont échouées hier sur les eaux côtières de la province chinoise du Zhejiang (est), dont trois étaient mortes, ont déclaré les autorités locales. La police locale, citée par l'agence de presse Chine Nouvelle, a déclaré avoir été informée vers 8h00 que des baleines avaient été découvertes sur une plage de la ville de Linhai, au Zhejiang.

Le département local de la sécurité publique et le département de la pêche, ainsi que des personnes travaillant dans l'industrie de la pêche, se sont précipités sur le site pour participer aux opérations de sauvetage, ayant mobilisé environ 150 personnes. La chaleur, le poids des baleines et leur emplacement loin de la côte ont compliqué les efforts de sauvetage, qui étaient toujours en

cours. "Les sauveteurs ont creusé des trous pour les baleines et versaient de l'eau sur elles. Ils utilisent également des serviettes mouillées pour s'assurer que les mammifères restent humides et ont érigé des hangars pour les protéger du soleil", a déclaré Zhu Yupeng, membre de l'équipe des forces de l'ordre du bureau de la marine et de la pêche de la ville.

TÉLÉ

TF1

Harry Potter et la chambre des secrets



21h05

Harry Potter, en vacances chez sa tante Petunia et son oncle Vernon, se languit de retourner à Poudlard, l'école des sorciers.

arte La meute

20h55



Gonzalo désobéit à sa mère et revient dans le "Jeu du loup", prêt à blesser sa proie pour se venger.

W9 FBI



21h05

Une bombe explose dans un restaurant du Queens que l'agent OA Zidan fréquentait régulièrement dans sa jeunesse.

CANAL+

Made for Love

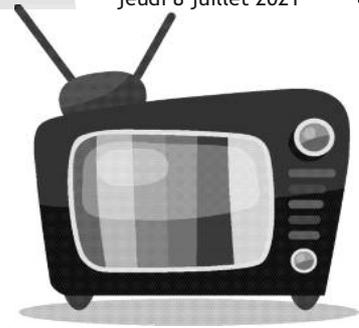
21h05



MADE FOR LOVE
DES LE 1ER JUILLET À 21H00 SUR CANAL+

Byron n'arrive pas à se concentrer sur son travail, mais cherche par tous les moyens à saboter les tentatives de sa femme.

VISION



france-2

Surprise sur prise

21h05



"Surprise sur prise" fait son grand retour avec des caméras cachées inédites.

france-5 Des trains pas comme les autres

20h50



Mauritanie, Philippe Gougler embarque à bord de l'unique train de voyageurs du pays.

M

Domino Challenge

21h05



La fille du chanteur Bruce Springsteen va participer aux Jeux olympiques



Jessica Springsteen, fille du célèbre chanteur Bruce, est dans liste de l'équipe américaine d'équitation pour les Jeux olympiques de Tokyo 2021.

Il y a du talent chez les Springsteen.

Après la grande carrière de chanteur de son père Bruce, Jessica Springsteen essaiera d'inscrire son nom dans les livres d'histoire d'équitation à l'occasion des Jeux olympiques de Tokyo. Inscrite au concours de saut d'obstacles par la Team USA, l'Américaine de 29 ans va connaître ses premiers JO après avoir été réserviste en 2012, et absente en 2016 à Rio, puisqu'elle n'avait pas été retenue.

Número 3 aux États-Unis, et classée 27e mondiale, la cavalière vise le podium avec son cheval Don Juan van de Donkhoeve. Un objectif atteignable puisque la Team USA a remporté une médaille dans l'épreuve du saut d'obstacles par équipes six fois lors des neuf derniers Jeux.

Une fierté pour son père avec qui Jessica a commencé l'équitation à 4 ans dans la ferme familiale de Colts Neck dans le New Jersey. « Dans les concours, je suis Jessica la cavalière et personne d'autre. Mon père ne saute pas à ma place et mes chevaux se moquent d'où je viens et qui je suis », avait rappelé la cavalière au Jumping Eiffel en 2019.

Deux ans après, l'été s'annonce chargé pour les Springsteen. Bruce sera sur scène à Central Park à New York pour un concert géant le 21 août. Deux semaines après les épreuves de sa fille au Japon. Les États-Unis ont remporté une médaille d'argent en saut d'obstacles par équipe aux Jeux de 2016 à Rio et ont été médaillés dans six des neuf derniers Jeux olympiques.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

EN HOMMAGE AU HADJ MOULAY AHMED BENKRIZI Un 2^{ème} printemps académique pour jeunes amateurs de la musique andalouse à Mostaganem

En plus des récitals musicaux qu'animeront des associations, il est prévu un hommage à la famille du défunt artiste Sid Ahmed Benallioua.

L'initiative de l'association culturelle Ibn Badja, la deuxième édition du printemps académique des jeunes amateurs de la musique andalouse a débuté à la Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" à Mostaganem. Le programme de cette manifestation culturelle, organisée en coordination entre les secteurs de la culture et de la jeunesse et des sports, prévoit trois (3) soirées artistiques devant être animées par deux associations à savoir "Ibn Badja" (Mostaganem) et "Nassim El Andalou" (Oran) ainsi que l'orchestre musical andalou "Assana wal Fenanine", composé de Fayçal Benkrizi, Noureddine Saoudi, Abdelkader Bendjelloul et Leila Borsali. La famille du défunt artiste Sid Ahmed Benallioua (1956-2015) sera honorée à l'occasion de cet événement qui sera marqué par la proclamation des lauréats du prix du défunt Pr El Hadj Ahmed Moulay Benkrizi (1931-2017) sur le Net compte tenu de la situation

sanitaire actuelle. A ce prix évalué par un jury formé du Dr Fodil Benkrizi et les professeurs Abdelhadi Boukora et Mohamed Hamaida en sus du public à travers le vote électronique, prennent part huit (8) jeunes en compétition, issus des associations "Nassim Es-sabah" de Cherchell (Tipaza) et "Ezzira" de la ville de Miliana (Aïn Defla) et "El Amel" de la ville de Sougueur (Tiaret) et "El Fen wa Ennachat" et "Ibn Badja" de Mostaganem. Organisée pour la première fois en 2018, une année après la mort de l'artiste, doyen de la chanson andalouse de Mostaganem, El Hadj Moulay Ahmed Benkrizi, cette manifestation vise à encourager et à former les jeunes dans le domaine de la chanson et de la musique andalouses. Elle vise également à soutenir des associations culturelles pour les mettre en compétition mais aussi à préserver l'héritage andalou algérien et le transmettre aux générations montantes.

N.C



Tlemcen: la cinquième édition nationale des musées

La première édition du salon national des musées est prévue les 1 et 2 juillet prochain à Marsat Ben M'hidi à la wilaya de Tlemcen. Cette manifestation, organisée par le musée public national des arts islamiques de Tlemcen, verra la participation de 20 musées du pays, en plus d'instances spécialisées et d'associations concernées par le patrimoine. Le salon, organisé sous le slogan "Les musées nationaux en visite dans la capitale des Zianides", permet aux spécialistes en la matière d'échanger leurs expériences dans le domaine de la conservation, de l'entretien et de la res-

tauration. La première édition a pour objectif également, outre d'ouvrir les musées à la société, la valorisation de l'échange culturel entre les musées participants et la promotion touristique des produits d'artisanat des associations participantes et locales, ouvertes dernièrement à travers quelques musées du pays, selon la même source. A cette occasion, différents produits muséaux seront exposés, notamment des photos, des manuscrits et d'anciennes reliques, ainsi que des pièces de monnaie, des maquettes de monuments de la ville de Tlemcen, des produits de l'artisanat en porcelaine et des effets vestimentaires traditionnels, entre au-

tres. Il est également prévu l'organisation d'une session de formation sur la restauration des objets en verre, ainsi que des ateliers pédagogiques de dessin, de coloration et de montage de pièces en verre et d'autres de restauration, de production de mosaïque, de conservation préventive du verre et de sculpture sur pierre, encadrés par des spécialistes. Des communications sur les procédures de transport des objets d'antiquités et l'expérience du musée dans les opérations de conservation, d'inventaire et de restauration seront animées.

R.C

Le portrait de David Hockney par Lucian Freud vendu pour 17,3 millions d'euros

Un portrait représentant le peintre britannique David Hockney réalisé par son homologue Lucian Freud a été vendu mardi aux enchères pour 14,9 millions de livres sterling (17,3 millions d'euros) à Londres, a annoncé la maison de ventes Sotheby's. Ce montant dépasse les estimations, entre 8 et 12 millions de livres sterling, pour ce tableau qui n'avait pas été exposé au public depuis l'exposition Freud de 2012 à la National Portrait Gallery dans la capitale britannique. David Hockney, l'un des artistes vivants les plus chers au monde, y apparaît sourcils légèrement froncés, portant le regard par dessus de fines lunettes, "en pleine réflexion, révélant sa chaleur et sa curiosité", selon Sotheby's. Le tableau avait été réalisé au printemps et à l'été 2002 lors

d'une rencontre entre ces deux "titans" de l'art britannique, selon Sotheby's. Freud, décédé en 2011, était alors âgé de près de 80 ans, Hockney avait 65 ans. Des centaines d'heures de pose et de travail ont ainsi donné lieu à "l'un des portraits entre pairs les plus magistraux jamais réalisés sur une toile", souligne la maison de ventes. "Ce fut une expérience

mémorable et agréable", a déclaré David Hockney, "j'ai trouvé son portrait très réussi - toutes les heures que j'ai passées assis s'y sont superposées, il a toujours ajouté, rarement enlevé quelque chose. Cela se voit vraiment". Selon Sotheby's, qui n'a pas dévoilé l'identité de l'acquéreur, le tableau a été disputé par "cinq collectionneurs détermi-

nés", qui ont enchéri par téléphone par l'intermédiaire de représentants de la maison de ventes à New York, Londres et en Asie. Le tableau est le dernier d'une série de portraits de personnages célèbres réalisés par Lucian Freud, qui a entre autres peint la reine Elizabeth II.

AFP

Tiaret: un festival national pour la chanson populaire

La wilaya de Tiaret accueille, du 1 au 4 juillet prochain, la première édition du festival national de la chanson populaire pour les jeunes, dans le cadre des festivités célébrant le double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse. Cette manifestation, organisée en coordination avec l'association Rostomia de la musique populaire, se tiendra à la place "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de wilaya de Tiaret, avec la participation de plus de 15 wilayas. Les participants au festival seront en compétition pour plusieurs prix, dont le grand prix du festival qui récompensera les trois premiers lauréats de la meilleure chanson, ainsi que des prix de la meilleure interprétation et de la meilleure musique. Le jury du concours sera composé du président de l'association Rostomia de la musique populaire de la wilaya de Tiaret, Fayçal Boukhentache et plusieurs artistes connus. D'autre part, le célèbre artiste chaabi, Abdelkader Chau animera une soirée musicale, en compagnie des artistes Fayçal Boukhentache et Adda Kerouani.

R.C

Grèce: un Picasso et un Mondrian volés en 2012 retrouvés

La police grecque a retrouvé un tableau cubiste de Picasso et une oeuvre de Mondrian qui avaient été volés en 2012 à la Pinacothèque nationale d'Athènes et le suspect a été arrêté, ont annoncé lundi soir les autorités. L'huile de Pablo Picasso, une "Tête de femme" de 56 sur 40 cm datant de 1939, avait été offerte dix ans plus tard par l'artiste à la Grèce en hommage à sa résistance anti-nazie. Le tableau, qui porte au dos la mention manuscrite en français "Pour le peuple grec hommage de Picasso", a été retrouvé dans la région rurale de Ketarea, à environ 45 km au Sud-Est d'Athènes. Le "Moulin" de Piet Mondrian, datant de 1905, a également été retrouvé, ajoute l'agence. En janvier 2012, les deux tableaux ainsi qu'un dessin sur papier de l'artiste italien Guglielmo Caccia dit Il Moncalvo (1568-1625), représentant l'extase d'un saint, avaient été dérobés dans la galerie nationale, exploitant la surveillance insuffisante du bâtiment situé en plein centre d'Athènes. L'intrusion, durant laquelle deux hommes sont suspectés d'avoir retiré les oeuvres de leurs cadres, a duré environ sept minutes à peine. Un rapport établi par les autorités avait par la suite déterminé que la sécurité de la pinacothèque n'avait pas été renouvelée depuis 2000. Plusieurs zones du musée étaient hors de portée des caméras de sécurité et les alarmes étaient défectueuses. Ce cambriolage, commis en pleine crise économique du pays marquée par de nombreux licenciements y compris chez les gardiens de musées, avait été suivi en février 2012 par un audacieux vol d'antiquités dans le musée d'Olympie. Des dizaines d'objets, vieux de plus de trois mille ans, avaient alors été dérobés par deux voleurs armés et encagoulés. Les objets avaient été retrouvés en novembre 2012 après l'arrestation d'un homme qui avait tenté de vendre un anneau en or vieux de 3.300 ans à un policier habillé en civil et, un an plus tard, sept hommes avaient été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à sept ans de détention.

N.C

La Scala de Milan organise une série de concerts gratuits et en plein air

La Scala de Milan s'aventure en dehors de ses nobles murs pour offrir à la mi-juillet une série de concerts gratuits et en plein air dans des endroits emblématiques de cette métropole du nord de l'Italie. Du 11 au 13 juillet, l'orchestre, le chœur et le ballet du prestigieux théâtre se produiront lors de 14 concerts avec un répertoire allant du jazz à Vivaldi et Donizetti, en passant par Brahms, Bach

ou encore Rachmaninov. Le fil conducteur de tous ces concerts sera l'hommage rendu au grand bandonéoniste argentin Astor Piazzola, qui a révolutionné le tango en l'ouvrant au jazz et au classique dans les années 70 et 80, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Cette série de concerts se conclura le 14 juillet par une journée portes ouvertes de la mythique scène italienne, avec au programme Verdi, Rossini et Puccini.

Dans la même optique, la Scala a décidé de revoir à la baisse les tarifs de certains abonnements pour la saison prochaine. Après six mois de silence dus au coronavirus, la Scala avait retrouvé son public le 10 mai dernier, avec un concert dirigé par son directeur musical Riccardo Chailly, suivi d'un autre le lendemain sous la baguette de Riccardo Muti.

AFP

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 279

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Papillons. 2 Il en tient une couche, lui 3 Ils allongent la couche, eux 4 Ancien moyen de communication montagnard.- Ne se met pas en tête à l'envers. 5 Flûte japonaise.- Canal salé. 6 Quelques litres.- Officier davidien. 7 Auteur de quelques belles lignes...- Produits, amérindiens. 8 Plus blanc que noir.- Mois fabuleux ou pas fameux.- Nom d'un ascensionniste... 9 Métal de transition.- Oreillard - Chasse sur ses ancres. 10 Oh ça barde avec elles

Verticalement

1 Allier l'utile et l'agréable. 2 N'a pas les idées claires 3 Ne fait pas de vague... 4 Blanc en Afrique.- Deux cent trente-neuf.- Dans la gamme. 5 Belzebuth...- Espèce de poire arabe, qui ne se mange pas... 6 Facile pour un Danois, bien que...- Souci. 7 Brouillon village. 8 Il en faut une pour casser la croûte - Baste. 9 Vient après [la] noyée... 10 A son chef ou patronne, mais pas dans le même sens.- Pilleuses de troncs.

Mots croisés grille N° 279

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Des miettes qui ne valaient pas une noisette 2 Fait se dorer la pilule 3 En Emilie-Romagne.- Dans la gamme. 4 Pierres ponce... 5 Voilà, dans un sens, un mouvement pédagogique... dans l'autre.- Mélisme qui rend l'antienne 6 Liberté africaine.- Gaz rare... pas rare 7 Chaînes ou tendrons. 8 Désignait l'emplacement du cachet.- Son sang aurait donné sa couleur à un fruit.- Système physique. 9 A subi une opération chimique. 10 Québécoise qui pourrait en faire tout un fromage

Verticalement

1 Coups fourrés. 2 Grave noir... 3 Mouton noir...- Initiales d'une écrivaine noire. 4 Un ego philosophique. 5 Mère de la douleur, c'est triste, à l'envers aussi - L'ange de la chanson du caillou... 6 Praline ou patate.- N'est pas la reine de la contrebande, et pour cause... 7 Effaçant du passé...- Métal de transition. 8 Qu'il est chou cet Hitler - Personnel.- Il a connu la traversée du désert, comme Baudelaire, et ça rime en plus 9 Jeu médiéval, mais récent 10 Faire pif en recul - Colmarien 'normal'.

L'IMAM IBNUL QAYYIM رحمه الله DIT :

"L'INVOCATION EST PARMI LES MEILLEURS MÉDICAMENTS, ENNEMIE DE L'ÉPREUVE, ELLE LA REPOUSSE ET LA GUÉRI EMPÊCHE SA VENUE OU L'ÔTE, OU BIEN L'ALLÈGE SI ELLE EST VENUE. C'EST L'ARME DU CROYANT"

ça s'est passé un...6 Janvier

1887 : Révélation de Sherlock Holmes



Traduction en Anglais | Traduction en Espagnol
La légende veut que Sherlock Holmes ait fait sa première apparition le 6 janvier 1887 (c'était plus vraisemblablement à la fin de cette même année).
Sherlock Holmes et le docteur WatsonLe public britannique découvre le détective et son ami, le docteur Watson, dans une nouvelle intitulée A study in scarlet (titre français : Une étude en rouge) et publiée par le Beeton's Christmas annual. La nouvelle débute avec la rencontre des deux personnages dans le laboratoire de chimie de l'hôpital saint Barthélemy : « Qu'on se figure une énorme pièce, fort élevée, tapissée du haut en bas d'innombrables flacons. [...] Dans cette salle, et tout au fond, un seul étudiant, penché sur une table, complètement absorbé par son travail... ».
Elle relate une tragédie amoureuse chez les Mormons et met en valeur les capacités déductives du détective, par ailleurs vieux garçon et maniéré, cocaïnomane et violoniste amateur, hébergé dans un appartement bourgeois au 221 bis, Baker Street.

Inspiration écossaise

Conan Doyle (22 mai 1859, Édimbourg - 7 juillet 1930, Crowborough, Sussex)L'auteur est un médecin catholique de 27 ans né à Édimbourg. Arthur Conan Doyle. Il s'est inspiré des qualités d'observation et de déduction de ses professeurs de l'Université d'Édimbourg, le chirurgien Joseph Bell, pour ébaucher le portrait de son célèbre détective. Le malheureux professeur, homme affable et généreux, apprécia très modérément cet honneur : « J'espère que ceux qui me connaissent me voient sous un meilleur jour que Conan Doyle ». Comme écrivain, Conan Doyle s'inscrit dans la lignée de l'Américain Edgar Allan Poe, de l'Écossais Robert

Louis Stevenson et du Français Émile Gaboriau, inventeur de l'inspecteur Lecoq (Sherlock viendrait d'une déformation de cher Lecoq !).

Un héros plus vrai que nature

Les aventures de Sherlock Holmes composent un palpitant portrait de l'époque victorienne. Contemporaines des crimes bien réels de Jack L'Éventreur (1888), elles satisfont le goût du public pour le mystère.

Craignant que Sherlock Holmes n'éclipse ses autres créations par son incroyable popularité, Conan Doyle raconte sa mort en 1891. Il fait mourir le héros dans les montagnes suisses, dans un combat au corps à corps avec son ennemi de toujours, le professeur Moriarty. Peine perdue. Sous la pression des lecteurs, dont un certain nombre croient à la réalité chamelle de Sherlock Holmes, Conan Doyle est contraint de rendre vie au détective.

Sa plus célèbre aventure paraît en 1901 sous le titre : The Hound of the Baskervilles (Le chien de Baskerville). Sherlock Holmes et son ami vont continuer d'évoluer dans l'Angleterre victorienne jusqu'en 1927. Le détective à la froide intelligence survit depuis cette date dans d'innombrables pastiches, y compris au cinéma et au théâtre.

Un auteur prolifique

Conan Doyle ne s'en tient pas à son personnage fétiche. Il se signale par de nombreux romans historiques et des romans d'aventures comme The lost World (Le Monde perdu), où apparaît le professeur Challenger. En 1902, il se rend comme correspondant de guerre en Afrique du Sud, où les Anglais combattent les Boers.

L'écrivain est anobli sous le nom de Sir Arthur. Il s'éteint le 7 juillet 1930, à 71 ans, à Crowborough, dans le Sussex.

Mots Fléchés N° 279

Rénergisera	83	Une huile	Ils sont comme le bon pain	J'insiste	Saveur du petit jaune	Petit saint
Substitutions	Évêque de Vence 451	Lambeau	Événements	Bramât	Elle a son pavillon	
Tellement vrai					Qui le cochon ou la vache ?	
Au but		Toxiques				Mangerais
Titane		Esquimau				Affluent de la Setune
Une religieuse		Ôte	Champion		Règle de vie	
			Avant midi		Et de deux	
Motif	Georges et la voiture d'élite				Pièce de fourdissoir	
					Patron	
	Sans famille				Cercueil	
	Usé					
À voir anglais			Go !		Délice de chien	Petite boule
Ils sont boof !			Fils de Gaïa		Ouvrier du bâtiment	Marseillais
					Mon truc en plumes	
					Dieu égyptien	
Ruisseau	Site marin				Jeu de cartes	
Ronchon	Cheveux fous					
		Avec décodeur			Paresseux	Chaussée ou jardin
					Elle ricane	
Platine	De Gisors à la Roche Guyon			Secrets		
				Reposes	1GR	
					Demi anglais	
	N'aplatit pas					Article espagnol
	Lettre grecque					
Prénom de Burton	Armée			Ecartez		
	Fleur bleue			Organe de sens		Enduit d'argile
		Négation	Charpentée			La poste
			Poisson de bassin			Oui familial
Désavoué				Fin de verbe		
Durcissements				Titane		
					Galère scolaire	
					Fête asiatique	
Altesse		Choisirent				

Mots mêlés

S	S	S	A	U	B	A	G	N	E
E	P	A	A	M	V	E	N	C	E
L	L	M	I	R	A	M	A	S	
R	A	O	G	E	X	A	C	O	E
A	L	N	E	G	N	A	R	O	R
T	O	U	L	O	N	G	L	R	E
N	D	S	T	N	U	E	I	E	Y
I	N	P	E	N	I	L	D	H	
C	A	S	S	U	J	E	R	F	L
E	B	E	L	S	I	S	S	A	C

AIX
APT
ARLES
AUBAGNE
AUPS
AVIGNON
BANDOL
CANNES
CASSIS
DIGNE

FREJUS
HYERES
LUNEL
MIRAMAS
NICE
ORANGE
SALON
SORGUES
TOULON
VENCE

Le procès en appel de Djabelkhir reporté au 20 septembre

Le procès en appel de l'islamologue Saïd Djabelkhir, condamné pour offense aux préceptes de l'islam, a été reporté hier au 20 septembre prochain en raison de l'absence des plaignants. Le juge près le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en avril dernier, Djabelkhir à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50 000 Da. La plainte avait été déposée, pour rappel, contre Saïd Djabelkhir par un enseignant universitaire spécialiste en sécurité électronique à l'université de Sidi Bel Abbès.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:25	12:50	16:39	20:10	21:51

Météo

Alger	☀️	33	Tizi Ouzou	☀️	32
Tiaret	☀️	34	Béjaïa	☀️	30
Constantine	☀️	35	Oran	☀️	33

ORAN

Démantèlement d'un réseau de trafic international de stupéfiants

Les services de police de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic international de stupéfiants et ont saisi une quantité de 25 kilos de résine de cannabis et arrêté 13 personnes, a-t-on appris, mercredi, de la sûreté de wilaya. La Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI), relevant du service de la police judiciaire de la sûreté d'Oran, a réussi à mettre fin aux activités illicites d'un réseau criminel "dangereux", spécialisé dans le trafic international de drogue et de psychotropes, com-

posé de 13 personnes, avec la saisie de 25 kilos de résine de cannabis, 28 comprimés de psychotropes, 7 véhicules, une somme de 730.000 dinars, issue des revenus de cette activité criminelle et 18 téléphones mobiles, a-t-on précisé.

Les 13 individus, membres de ce réseau criminel, sont accusés de trafic international de stupéfiants, transport, stockage et distribution de la drogue, activant au sein d'une bande criminelle avec l'utilisation de véhicules comportant des cachettes aménagées, a-t-on indiqué, ajoutant que ces suspects sont également accusés d'importation illicite de stupéfiants, blanchiment d'argent, contrebande dangereuse, atteinte à la santé publique et à l'économie nationale. Une procédure judiciaire a été lancée contre les 13 membres de ce réseau criminel, qui seront déferés devant la justice.

M'SILA

Saisie de près de 18.000 comprimés psychotropes

Les éléments du service de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya de M'sila ont réussi à saisir 17.971 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants a permis également l'arrestation de deux (2) trafiquants de drogues, âgés de 39 et 41 ans, habitant dans la ville de M'sila, a précisé la même source.

Les deux mis en cause ont été appréhendés,

suite à des informations concordantes faisant état de leur présence dans la ville de M'sila, a souligné la même source, ajoutant que suite à une source qui leur avait été tendue, les policiers ont découvert 17.971 comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur d'un véhicule, en plus d'une somme de 35 000 dinars représentant les revenus de cette activité illicite.

Des téléphones portables ont été également saisis dans cette opération, a noté la même source, expliquant que les deux individus ont été présentés devant le parquet de M'sila pour "association de malfaiteurs et détention de psychotropes à des fins de commercialisation".

Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le juge instructeur près le tribunal de M'sila, a indiqué la même source.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

585 nouveaux cas, 409 guérisons et 11 décès

Cinq cent quatre-vingt-cinq (585) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 409 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève

ainsi à 143.032, celui des décès à 3.786 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint les 99.510 cas.

Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 19 wilayas ont connu plus de 10 cas, ajoute la même source.

MOSTAGANEM

Décès du chanteur chaabi Cheikh Chadli Maamar



Le chanteur chaabi, cheikh Chadli Maamar est décédé mercredi à Mostaganem à l'âge de 72 ans, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la culture et des arts. Né en 1949 à Mostaganem, le défunt chanteur, un des pionniers du chant musical chaabi, a grandi dans un milieu familial artistique et fonda le premier orchestre musical en 1968 au niveau du faoudj "El Falah" des Scouts musulmans algériens (SMA) en compagnie d'autres artistes dont Bakhtaoui Lakhdar, Mechri Benhadouche, Azouz Bouabdellah et Laredj Benkeira. Cheikh Chadli Maamar a enrichi la scène nationale avec une production musicale chaabie, notamment en enregistrant à la

radio et à la télévision algériennes des tubes pour célébrer les fêtes de mariage et les cérémonies en début d'année 1975. Le directeur de l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendama, a souligné, à l'APS, que le défunt cheikh est un symbole de la chanson chaabie et un de ses pionniers qui se sont imprégnés de Hadj M'hamed El Anka, Cheikh Sbaissi, Ali Benkella et de poètes célèbres dont cheikh Sidi Lakhdar Benkheoulouf et autres de la ville de Mostaganem. Le regretté cheikh est devenu célèbre par ses madihis et chants du terroir dont "Ya Rassi barka men s'ha", "Abdelkader Ya Boualem", "Talebkoum Daif Allah", "Ya El Ouahdani" et

"Mersoul Fatma". L'artiste chanteur Noureddine Benatia a déclaré, pour sa part, que la scène artistique nationale a perdu un des piliers du chant chaabi mostaganemois et un symbole du patrimoine musical, tout en louant ses qualités de modestie et de compétence artistique. Le défunt cheikh a su préserver le chant authentique avec performance dans l'interprétation unique et une moralité dans le milieu artistique. Les familles à Mostaganem l'ont toujours connu souriant, timide et modeste. Le corps du défunt a été inhumé, hier, après la prière d'El Asr au cimetière de Sidi Allal Ksouri de la ville de Mostaganem.

ACCIDENT DE CIRCULATION

9 morts et 255 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 255 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya

de Djelfa, avec 4 morts et 6 blessés, précise la même source.

Par ailleurs, deux cas de décès par noyade dans des plages non autorisées à la baignade ont été enregistrés durant la même période, à Alger et Tipaza, ajoute le bilan de la Protection civile.

TLEMEN

Les incendies ont détruit plus de 37 hectares depuis juin

Les incendies, enregistrés entre le 1er juin dernier et le 5 juillet dans la wilaya de Tlemcen, ont détruit 37,4 hectares d'espaces boisés, a-t-on appris, hier, de la conservation locale des forêts.

Le chef du service de la protection animale et végétale, Lachgar Mohamed a indiqué à l'APS, qu'au cours de la période précitée, huit incendies ont été enregistrés causant des dégâts estimés à 4,2 has de forêts, 14 has de broussailles, 16 has d'herbes, 1,8 has d'alfa et 1,4 has d'autres plantes.

Les communes les plus touchées par ces incendies sont Ain El Kebira, Ain Talout, Béni Ouarsous, Béni Bousaid, Bensekrane, Msirda Fouaga et Nedroma, précise le même responsable.

La conservation locale des forêts intensifie a pris un certain nombre de mesures pour prévenir les incendies de forêts en mobilisant 12 équipes mobiles comprenant 53 agents forestiers appuyés par des véhicules et des camions citernes pour intervenir en cas de sinistre.

CULTURE

Le TNA lance la e-billetterie pour assister aux spectacles

Le Théâtre national algérien Mahiédine-Bachatarzi (TNA) a lancé récemment la e-billetterie permettant aux spectateurs d'acheter en ligne leurs tickets pour assister aux différents spectacles programmés dans cet établissement culturel. Premier organisme culturel à lancer la billetterie électronique,

selon son directeur artistique Djamel Guermi, le TNA a mis en vente les premiers billets électroniques dimanche, pour assister à la représentation "La rue des hypocrites", une pièce écrite et mise en scène par Ahmed Rezak, programmée jusqu'au 15 juillet dans le cadre des célébrations du 59e anniversaire de la

Fête de l'indépendance et de la jeunesse. Les spectateurs pourront désormais acheter leurs billets en ligne via carte interbancaire sur le site web du TNA (www.tna.dz), un nouveau mode de paiement inscrit dans le cadre de l'opération de la numérisation du secteur de la Culture et des Arts.